

LIVRET ÉTUDIANT 2024 - 2025

Sommaire

Les diplômes·····	5
L'organisation d'un diplôme de Licence à Tours····································	·····5
Présentation générale des études······	
Déroulement d'une année universitaire	6
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences ······	
Délivrance du diplôme de licence générale	
Les points bonifiants	9
Cours « enjeux de la transition écologique et sociale »	9
Les compétences, engagement, réflexions citoyennes et pratiques (CERCIP)	9
L'aménagement de sa scolarité ····································	10
Le régime spécial d'études (RSE) ······	
La césure·····	11
Les dispositifs d'accompagnement à la réussite étudiante ·······	12
Escale, la plateforme d'accompagnement ······	
Les clés de la réussite ·····	13
Motex	13
Transformation numérique · M-DiLL ···································	······ 13
L'aide à l'insertion professionnelle	13
Les certifications	15
Services étudiants·····	16
Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle (MOIP)	······ 16
La mobilité étudiante - Etudes et stages à l'étranger	
NEOLAiA ·····	17
Service de la vie étudiante	18
Les aides sociales·····	
Service de la transition écologique et sociale ······	······ 19
Présentation composante	20

Introduction

L'université de Tours place la formation, la réussite, l'innovation et la professionnalisation des étudiants au cœur de son projet.

Avec huit facultés dont un pôle santé, deux IUT, une école d'ingénieurs polytechnique et un Institut d'Administration des Entreprises (IAE), l'université de Tours offre les atouts de la pluridisciplinarité à ses plus de 32000 étudiantes et étudiants.

Université inclusive, elle fait une priorité de la lutte contre les discriminations, de l'égalité femmes-hommes et de la question de la transition écologique et sociale.

Elle propose des formations s'appuyant sur la recherche menée au cœur des laboratoires par les enseignantes-chercheuses et les enseignants-chercheurs. Avec plus de 34 laboratoires, l'université s'affiche comme la première institution de recherche publique en région Centre-Val de Loire.

Les équipes pédagogiques proposent des formations professionnalisantes. Elles intègrent des professionnels, universitaires comme des intervenants issus des secteurs socio-économiques. Des stages ou projets permettant le travail en groupe sont intégrés aux programmes. Enfin, les bibliothèques universitaires, réparties sur tous les campus, constituent un véritable soutien à la réussite étudiante.

Notre établissement, ouvert sur le monde, encourage la mobilité des étudiantes et étudiants, et accueille chaque année des étudiantes et personnels internationaux. Elle est membre du groupement d'universités européennes NEOLAiA.

Via votre Environnement Numérique de Travail ENT, vous accédez à tous les services de l'université et à des outils numériques tels que votre emploi du temps, les cours en ligne, toute la documentation de la bibliothèque universitaire.



A la rentrée 2024, l'université lance l'application TOUCAM (TOurs CAMpus). Des services personnalisés vous seront proposés sur l'application : accès aux emplois du temps, agenda des événements culturels et sportifs, accès aux différents sites par géolocalisation, visuel de la carte UniCampus, contacts utiles, FAQ, et bien d'autres services.

L'application sera disponible sur les stores Apple et Android dès le 30 septembre 2024.

Autre support : une boîte à outils est à votre disposition sur la plateforme de cours en ligne CELENE. Elle a été développée afin de vous aider dans votre parcours académique et votre quotidien : carte étudiant, wifi, accès à Microsoft 365, salles en libre service, ENT, bonnes pratiques. Toutes les informations essentielles y sont accessibles pour commencer votre parcours universitaire, approfondir vos connaissances, ou vous lancer dans de nouvelles aventures intellectuelles.

Les diplômes LMD

Licence

Préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à une valeur de 180 Crédits Européens (ECTS) validés.

Master

Préparé en 2 ans après la Licence. Il est structuré en 4 semestres et correspond à une valeur de 300 ECTS validés (180 de Licence + 120 de Master 1ère et 2ème année).

Doctorat

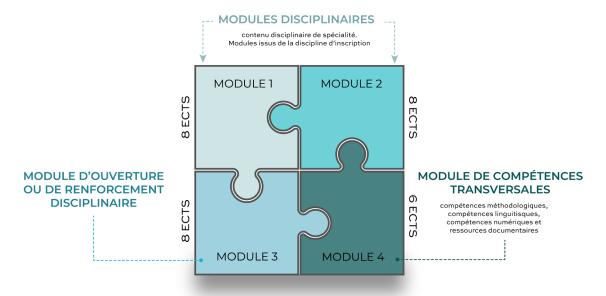
préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse

L'organisation d'un diplôme de Licence à Tours

Grâce à la nouvelle offre de formation, vous pourrez construire votre parcours avec différentes disciplines, et un fonctionnement par modules.

Cette modularité répond à plusieurs objectifs :

- Faciliter la réorientation,
- · Permettre une spécialisation progressive,
- Atteindre un niveau de pluridisciplinarité satisfaisant, permettant de renforcer votre culture, d'accroître votre ouverture d'esprit et de développer des compétences multiples.



Organisation de l'offre par semestre

Pour plus de renseignements sur votre licence, référez-vous à la partie 5 de votre livret.

Présentation générale des études

Déroulement d'une année universitaire

L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'université, vous devrez OBLIGATOIREMENT ET À CHAQUE SEMESTRE, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).



Les cours et gestion des absences

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contrôle de présence est effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification.

Notre règlement des études prévoit que :

- Si l'étudiant·e détient un certificat médical, il le remet à la scolarité gestionnaire.
- Sinon, l'étudiant·e fournit une explication écrite à son enseignant·e.

Ne pas justifier son absence a des conséquences importantes sur la validation de l'année universitaire. En effet, l'absence injustifiée ABI, est indiquée sur le relevé de notes. Considérée comme "défaillante", vous ne pourrez pas valider votre année.

⚠ Les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un remboursement.

La réorientation

Une procédure de réorientation est organisée à la fin du premier semestre pour les étudiants es de première année qui souhaitent changer de filière.

† <u>réorientation à la fin du premier semestre</u>

Vous devez être particulièrement attentive et attentif à l'utilisation des ressources dans vos devoirs. Le plagiat, consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre. Il est assimilé à une fraude et donc relève de la Section disciplinaire. Les auteurs s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement.

Intelligence Artificielle Générative :

L'usage par les étudiantes et les étudiants des IA génératives (Chat GPT, Dall-E, Mistral, Copilote...) présentent des risques qu'il est essentiel de connaître (résultats incohérents, fournitures de données confidentielles, perte d'autonomie dans la maîtrise des savoirs et des compétences, problème éthique dans la rédaction de travaux qui doivent être évalués...). Les étudiantes et étudiants sont responsables des travaux académiques qu'ils présentent et donc de l'utilisation qu'ils font de l'IA dans ceux-ci. Cela implique de se rapprocher des équipes pédagogiques des différentes formations pour s'assurer des usages autorisés et proscrits des Intelligences artificielles.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) de l'université de Tours

Modes de contrôle - sessions - information

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences appelées M3C cadrent les épreuves d'examens, leur valeur pour la validation de l'année, les coefficients comme les Crédits Européens associés (ECTS). Elles permettent de vérifier l'acquisition des connaissances et compétences tout au long de l'année.

Les M3C peuvent être adaptées par les équipes pédagogiques dans le contrat pédagogique afin de prendre en compte les parcours personnalisés ou prévoir des rythmes spécifiques d'apprentissage.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par :

- · Un contrôle continu et régulier,
- Un examen terminal,
- Ces deux modes de contrôle combinés.

Deux sessions de contrôle des connaissances et compétences sont organisées par année universitaire pour chaque cours appelé également « élément pédagogique » : la première session et la seconde chance.

Seconde chance

L'organisation de cette seconde chance vous est garantie. Elle peut consister en :

- Une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale
- En cas de contrôle continu intégral, être comprise dans ses modalités de mise en œuvre (par ex organiser 3 épreuves et retenir les 2 meilleures notes).

Les étudiant·es ayant des contraintes particulières, et notamment relevant d'un régime spécial d'études (RSE), bénéficient de droit d'une évaluation de substitution organisée par les établissements dans des conditions arrêtées par la commission de la formation et de la vie universitaire (un chapitre ultérieur sera consacré au RSE).

Toute évaluation organisée hors des séances de travaux dirigés ou pratiques est annoncée au moins sept jours à l'avance aux étudiants.

Capitalisation - compensation - report de notes - validation en licence générale

Vos semestres sont organisés en modules. Ces modules comprennent un ou plusieurs éléments pédagogiques.

Pour valider un module, il faut que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, soit égale ou supérieure à 10/20.

Le module alors validé est acquis définitivement même en cas de redoublement. Il n'est plus possible de s'y réinscrire. Il en est de même des crédits européens (ECTS).

	Modules	Note	Acquisition	Validation	Année
CAS 1		tous les modules ont		une note ≥ 10, ils sont définitivement acquis et l'année est validée.	t l'année est validée.
	Module 1 - Semestre 1	> 10	Module acquis	Validé	:
	Module 2 - Semestre 1	≥ 10	Module acquis	Validé	L'annee est validee :
	Module 3 - Semestre 1	< 10	Module non-acquis	Validé par compensation	י Si la moyenne a l'annee egale ou superieure a אסיסט
0 00 0	Module 4 - Semestre 1	01 >	Module non-acquis	Validé par compensation	10/20
N 250	Module 1 - Semestre 2	01 ≤	Module acquis	Validé	Si la movenne sur les quatre modules dits
	Module 2 - Semestre 2	01 ≤	Module acquis	Validé	fondamentaux (modules 1 et 2 des deux
	Module 3 - Semestre 2	01 >	Module non-acquis	Module non-acquis Validé par compensation	semestres) égale ou supérieure à 10/20
	Module 4 - Semestre 2	< 10	Module non-acquis	Validé par compensation	
	Module 1 - Semestre 1	> 10	Module acquis	Validé	
	Module 2 - Semestre 1	< 10	Module non-acquis	Non validé	
	Module 3 - Semestre 1	≥ 10	Module acquis	Validé	
6 0 V	Module 4 - Semestre 1	ot >	Module non-acquis	Non validé	L'année est non validée si la moyenne
	Module 1 - Semestre 2	< 10	Module non-acquis	Non validé	générale sur les 8 modules est inférieure à 10.
	Module 2 - Semestre 2	< 10	Module non-acquis	Non validé	
	Module 3 - Semestre 2	01 ≤	Module acquis	Validé	
	Module 4 - Semestre 2	< 10	Module non-acquis	Non validé	
	Module 1 - Semestre 1	01 ≤	Module acquis	Validé	
	Module 2 - Semestre 1	01 >	Module non-acquis	Non validé	L'année est non validée. La moyenne à l'année
	Module 3 - Semestre 1	01 ≤	Module acquis	Validé	est supérieure ou égale à 10 mais la moyenne
7 0 7	Module 4 - Semestre 1	01 ≤	Module acquis	Validé	au 4 modules dits fondamentaux est inférieure
t	Module 1 - Semestre 2	01 ≤	Module acquis	Validé	à 10.
	Module 2 - Semestre 2	< 10	Module non-acquis	Non validé	
	Module 3 - Semestre 2	01 ≤	Module acquis	Validé	L'étudiant est ajourné.
	Module 4 - Semestre 2	≥ 10	Module acquis	Validé	

Étudiants Ajournés Autorisés à Continuer (AJAC)

Il peut arriver qu'un e étudiant e ne valide pas son année mais valide une part importante des éléments pédagogiques ou modules. Dans ce cas, s'il ou elle le souhaite, il est possible de poursuivre dans l'année supérieure en cumulant, les matières restant à valider et les éléments de l'année supérieure.

Il faut cependant remplir les conditions suivantes :

- Entre la 1ère et la 2ème année de la licence : avoir capitalisé au moins 70% des coefficients des modules de L1 ;
- Entre la 2ème et la 3ème année de la licence : avoir validé la première année de licence et avoir capitalisé au moins 80% des coefficients des modules de L2.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante.

Attention, cette mesure demande un surcroit de travail, et vous pouvez faire le choix de ne pas activer cette option.

Délivrance du diplôme de licence générale

A l'issue des examens de 3ème année, le jury se réunit et délibère sur vos résultats. Pour valider la licence, il faut :

- Avoir validé chacune des 3 années
- Avoir la moyenne sur 10 aux 3 années

Les résultats sont publiés sur votre Environnement de Travail (ENT) via les tuiles ESCALE et MDW (Mon Dossier Web).

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf si vous constatez une erreur matérielle. Il faut alors vous manifester au plus vite auprès de votre responsable d'année, ou de votre scolarité.

Les points bonifiants

Depuis la rentrée 2024, il est désormais possible d'acquérir des points bonifiants pour la participation :

- · au MOBIL,
- à une CERCIP "bonifiante" (en L2 ou L3 en plus du CERCIP obligatoire)

Ces points sont ajoutés à la moyenne de l'année mais ne permettent pas de valider les modules disciplinaires fondamentaux (1 et 2).

Cours « enjeux de la transition écologique et sociale »



Les étudiant·es de deuxième année de licence générale suivent un cours dédié aux enjeux de la transition écologique et sociale.

Ce cours est commun à toutes les licences de l'université. Il aborde les thématiques du climat, de la biodiversité, de l'énergie, des ressources naturelles et les nouveaux modèles socio-économiques. Il est également l'occasion de décrire les méthodes de construction des connaissances scientifiques.



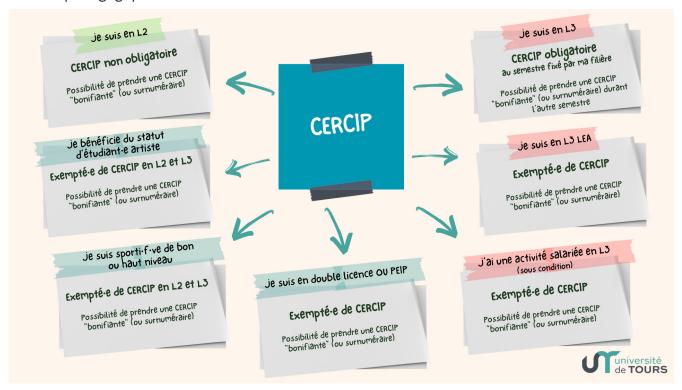
Il se tient sous forme interactive avec dix heures en présentiel au rythme de deux heures toutes les deux semaines et des activités en autonomie.

Il est affecté de 2 crédits ECTS.

e se former aux transitions écologiques

Les compétences, engagement, réflexions citoyennes et pratiques (CERCIP)

Elles appartiennent au MODULE 4. Elles ont une valeur de 2 crédits européens. Le catalogue des cours proposés est affiché sur le site internet de l'université et l'étudiant doit obligatoirement s'y inscrire pédagogiquement.



L'offre de CERCIP comprend des cours de pratiques culturelles, artistiques, sportives, en lien avec l'engagement étudiant, la transition écologique et sociale, l'insertion professionnelle. Les étudiants inscrits en double-licence, en LEA, en PEIP, les sportifs et artistes de haut niveau qui sont dispensés des CERCIP.

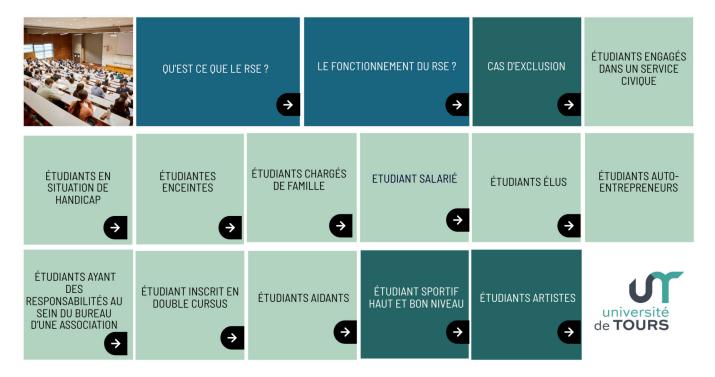


Les étudiants salariés -sous conditions- sont également dispensés de CERCIP.

Consultez la liste des CERCIP et leur descriptif début septembre : O CERCIP

L'aménagement de sa scolarité

Le régime spécial d'études (RSE)



Vous avez une activité ou un statut qui ne vous permet pas de vous consacrer à 100% à vos études?

Une solution d'aménagement de votre scolarité existe : le Régime Spécial d'Etudes (R.S.E.)

Le Régime Spécial d'Etudes vous donne droit à des aménagements d'emploi du temps et/ou d'examens, une dispense d'assiduité en TD.



Vous pouvez demander à bénéficier de ce dispositif via le formulaire en ligne avant le 30 septembre pour le 1^{er} semestre et le 31 janvier pour le second semestre.

Aménager sa scolarité

ARTISTE



Étudiants artistes : ces étudiants bénéficient d'un statut particulier et leur situation fait l'objet d'une procédure particulière. Une page est dédiée au dispositif sur le site internet de l'université ICI. Ces étudiants ne doivent pas remplir le formulaire RSE.

A Étudiant artiste

SPORTIF DE HAUT NIVEAU



Étudiant Sportif de haut et de bon niveau : l'étudiant doit prendre contact avec le Service des Sports de l'université.

🖰 Sportif de haut niveau

SITUATION DE HANDICAP OU PROBLÈME DE SANTÉ

Les étudiantes ayant des difficultés liées à leur état de santé impactant leurs études, sont invitées à contacter le Service de Santé Etudiante (SSE). A noter, qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un dossier à la MDPH pour faire une demande d'aménagements auprès du SSE.

Les étudiantes souffrant de dysménorrhées ne doivent pas hésiter à contacter le SSE.

ATTENTION : Une visite médicale au SSE est indispensable pour bénéficier d'aménagements d'examen, de cursus et/ou de cours.

La césure



La période de césure permet à un étudiant de suspendre temporairement la formation dans laquelle il est inscrit, afin d'acquérir une expérience personnelle ou professionnelle, soit de façon autonome, soit encadré au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger. Elle permet à l'étudiant de pouvoir réaliser un ou plusieurs stages.

Elle devra se dérouler sur au moins un semestre universitaire et débuter obligatoirement en même temps que ce semestre universitaire ou sur une année complète. Chaque cycle d'études ouvre droit à une seule période de césure. La période de césure ne peut pas être à cheval sur deux années universitaires.

Elle ne peut avoir lieu qu'à la demande de l'étudiant auprès de l'université et sous réserve de l'accord de celle-ci.

Afin de ne pas créer d'inégalité liée à l'obligation d'assiduité, de ne pas consommer des droits à bourse qui feraient défaut au retour en formation, le statut d'étudiant boursier ne sera pas accordé pour les césures se déroulant sur une année universitaire complète, sauf pour les étudiants inscrits en parallèle dans une autre formation de l'université de Tours.



- S'informer sur la césure

 - □ pascale.garcia@univ-tours.fr

Les dispositifs d'accompagnement à la réussite étudiante

Escale, la plateforme d'accompagnement



Escale est une plateforme en ligne d'accompagnement à la réussite étudiante. Elle permet de favoriser la rencontre entre l'étudiant de licence et les différents accompagnants qu'il peut solliciter durant son cursus universitaire.

L'interlocuteur privilégié de l'étudiant·e est sa directrice ou son directeur d'études, un enseignant qui a la responsabilité supplémentaire d'accompagner les étudiant·es en difficultés.

Le rôle de directrice ou de directeur d'études est mis en place par les arrêtés licence et licence professionnelle. Son but est d'assurer le suivi des étudiants dans le cadre d'un contrat pédagogique. Pour ce faire, il doit :

- Informer l'étudiant sur l'organisation et les attendus de la formation,
- Formaliser le contrat pédagogique avec l'étudiant et assurer son suivi,
- Détecter et accompagner individuellement les étudiants en situation difficile.

Avec Escale, les étudiantes de licence :

- Ont accès à leurs notes
- Signent leur contrat pédagogique de réussite étudiante (CPRE)
- Sont informés·es des évènements qui ont lieu chaque mois (ateliers Clé de la réussite, forums, ateliers organisés par le service de la transition écologique, évènements de la vie étudiante et de campus ...)
- Peuvent prendre rdv avec leur directrice ou directeur d'études
- Peuvent trouver les contacts de différents services (orientation, santé, mobilité, vie étudiante ...).

Pour accéder à Escale : scannez ce QR-Code ou bien connectez-vous via votre ENT avec la tuile Escale

A Escale

<u>support.escale@univ-tours.fr</u>





Les clés de la réussite



L'université programme chaque semestre des ateliers pour vous aider à atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Savoir prendre des notes », « Se préparer aux examens », « Création graphique », « Planifier son travail »... Les ateliers se déroulent en dehors des cours et sont d'une durée moyenne d'1 h 15. Ils sont facultatifs mais sur inscription.



Ils sont proposés en présentiel, en distanciel et/ou en mode asynchrone. Cette dernière modalité vous permet de suivre l'atelier quand vous le souhaitez ou plusieurs fois.

Clés de la réussite

□ clesdelareussite@univ-tours.fr

Motex



MOTEX est un cours en ligne de remédiation en langue et grammaire françaises.

Son objectif ? Vous permettre de réviser les fondamentaux de la langue française afin de vous permettre :

- d'écrire des textes de qualité bien construits et sans fautes
- · de comprendre et analyser des textes complexes.

MOTEX

Transformation numérique · M-DiLL





Depuis plusieurs années, nous constatons la montée en puissance du numérique, phénomène qui représente aujourd'hui un facteur de développement économique important. C'est pourquoi le dispositif Multi-Disciplinary Learning Lab (M-DiLL) permet aux entreprises/établissements de formation d'être accompagnés dans la définition et la recherche de solutions relatives à leurs projets de transformation numérique pendant 5 mois (début octobre à début mars) par les étudiants.

Transformation numérique DiLL

L'aide à l'insertion professionnelle

Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence



Le Module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence (MOBIL) s'adresse à tous les étudiant·es de Licence.

Il leur permet:

- de travailler sur leur projet professionnel et les compétences permettant de préparer la suite de leurs études,
- d'effectuer des stages.

Le MOBIL est constitué:

- · d'heures de TD pour aider à construire son projet,
- d'actions MOBIL (ateliers, visites d'entreprises, conférences, rencontres, ...)
 permettant de découvrir différents environnements professionnels en fonction des intérêts des étudiant·es.



Voici le programme du MOBIL au cours des trois ans de la licence :

- L1 : présentation du MOBIL, méthodologie de la recherche d'informations sur un métier ou un secteur d'activité, entretien avec un professionnel.
- L2 : poursuite d'études, préparation de l'entrée en master, en licence professionnelle ou sur le marché du travail, réalisation d'un CV.
- L3 : explorer les compétences universitaires et extra-universitaires acquises pendant la licence, valoriser les acquis.

Des ressources en ligne sont mises à disposition sur CELENE.

Le MOBIL est valorisé par l'attribution de points bonifiants. Ils sont pris en compte dans la moyenne générale de l'année (avec un bonus maximal de 0,167 sur la moyenne de l'année). Les points bonifiants n'entrent pas dans le calcul de la moyenne des modules disciplinaires.



IMPORTANT : Il n'est pas possible de valider des points bonifiants en cas d'absence au TD MOBIL.

De <u>Le MOBIL</u>

Les stages

Les étudiants de licence peuvent effectuer un stage. Il doit être prévu dans la maquette d'enseignement ou dans le cadre du MOBIL.

L'organisation d'un stage obéit à une réglementation stricte à respecter :

- Une convention de stage doit être impérativement signée entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'université AVANT LE DEBUT DU STAGE.
- Ne pas être assimilé à un emploi.

Pour obtenir et valider une convention de stage : sur votre ENT, utilisez la tuile "Convention de stage".

Des stages à l'université

Les certifications

Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES



Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) est une certification d'État accréditée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR).

Le CLES s'appuie sur les compétences linguistiques du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Il permet aux candidats de certifier leur niveau dans plusieurs langues vivantes et évalue la compréhension et l'expression écrite et orale.

Une des particularités du CLES est l'évaluation de l'interaction orale aux niveaux B2 et C1, qui est une compétence essentielle dans le monde de l'entreprise.

Le CLES apprécie la capacité des candidats à utiliser la langue dans des situations et actions réelles, aussi bien dans la vie de tous les jours que dans les activités professionnelles.

Le CLES est gratuit pour les étudiants de l'université de Tours.



<u>Certificat de Compétences en Langues pour l'Enseignement Supérieur (CLES)</u>

La certification numérique PIX



PIX est une plateforme nationale de certification numérique en ligne.

Selon leur filière, les étudiants ont la possibilité de passer la certification PIX, en complément de leurs cours de compétences numériques.

Cette information vous sera communiquée par votre enseignant de compétences numériques.



La certification est obligatoire pour les étudiants inscrits en orthophonie et en pharmacie.

PIX O

Services étudiants

Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle (MOIP)

La M.O.I.P. est une équipe d'expert.es qui accompagne étudiants, jeunes diplômés et adultes en reprise d'étude sur les questions suivantes :

- Choix d'orientation ou de réorientation
- Projet professionnel
- Recherche de stage
- Candidatures en emploi, en concours ou en formation
- Projets de création d'activité (entreprises, associatifs, collectifs...)

Les chargé.es d'orientation, d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat organisent des conférences métiers, des visites d'entreprise et de nombreux ateliers tout au long de l'année universitaire.

La M.O.I.P. propose également Rpro Stage|Emploi, une plateforme d'offres de stages, d'emplois, de jobs, de conseils concrets et utiles, d'agenda, d'actualité sur le recrutement...

Entrepreneuriat étudiant - Pépite



pépite Cultivez votre esprit d'entreprendre!



entre-Val de Loire PEPITE vous offre l'opportunité de développer votre esprit d'entreprendre à travers des actions variées tout au long de vos études. Ouverts à tous, les dispositifs proposés (Créa'Campus, Certificat Universitaire...) vous permettent d'améliorer vos connaissances sur la création d'entreprise ou de monter des projets créatifs et innovants.

Pépite

Réseau professionnel - Rpro



 Rpro Stage|Emploi est le réseau alumni (ouvert aux étudiants et aux anciens) de l'université de Tours. Vous y découvrirez le programme des ateliers et des conseils pour votre recherche de job et/ou de stage, des infos sur les concours.

STAGE LEMPLOI Activez votre compte et vous aurez également accès à des dizaines d'offres sur:



rpro.univ-tours.fr

图 02 47 36 81 70

Horaires d'ouverture au public : Du lundi au vendredi = 9h-12h / 13h30-17h

La mobilité étudiante - Etudes et stages à l'étranger

Ouverte sur le monde, l'université de Tours se veut résolument internationale. Dans cette optique, elle participe activement à la promotion de la coopération et des échanges entre pays.

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe.

- En Europe: A partir de la 2ème année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 universités possibles).
- Hors Europe: L'université de Tours a des partenariats avec des universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à une sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le https://www.univ-tours.fr/ rubrique « International »,
- Des réunions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours),
- Une CERCIP spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale »
- Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre étudiants français et internationaux dans les différents centres de ressources en langues de l'université

Vous pouvez bénéficier d'aides financières à la mobilité

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional...



- † international
- ® 02 47 36 67 04

NEOLAIA



Depuis 2021, l'université de Tours est membre de l'alliance Depuis 2021, l'université de lours est membre de l'amance européenne NEOLAiA, composée de 9 universités situées en Allemagne, Espagne, Suède, République Tchèque, Italie,

Roumanie, Chypre, Lituanie, France.

En 2023, l'alliance a été labellisée par la Commission Européenne, pour mettre en place de multiples actions communes aux 9 universités.

Dans le cadre de l'université européenne NEOLAiA, un e étudiant e peut participer à de nombreuses actions pédagogiques répondant aux piliers thématiques de l'alliance, tels que la diversité et l'inclusion et la transformation numérique, tout en ayant une approche pluridisciplinaire des enseignements et en incitant la mobilité européenne d'étude ou de stage.

Ces actions pédagogiques se présentent sous différents formats tels que des enseignements hybrides, écoles d'été, projets multimédias avec d'autres étudiants européens...

Les enseignements, souvent associés à de la mobilité, seront dispensés sous différents modes : présentiel, distanciel, comodalité.

L'enseignement dans le cadre de NEOLAiA peut se substituer à un élément pédagogique défini dans les maquettes de votre formation ou être une formation supplémentaire permettant l'acquisition de crédits supplémentaires. Pour bénéficier de plus d'informations concernant votre filière et l'EP à substituer, nous vous invitons à prendre contact avec votre directeur d'études ou responsable d'année.



MEOLAIA

<u>neolaia@univ-tours.fr</u>

Service de la vie étudiante

La Direction de la Vie Étudiante et de Campus (DVEC) a pour rôle d'assurer la coordination de 4 services :

- Le Service de la Vie Etudiante (SVE) : vie associative, accompagnement de projets étudiants et campus, valorisation de l'engagement, accueil et aide à l'intégration,
- · Le Service Santé Etudiante (SSE),
- · Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS),
- Le Service Culturel.

La DVEC assure la gestion de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC).

Son objectif principal est de favoriser votre épanouissement dans tous les aspects de votre vie d'étudiant·e : accompagnement à la réussite dans les projets d'études et professionnels, vie pratique, accès aux soins, lutte contre la précarité, pratiques sportives et culturelles, citoyenneté, bien-être, inclusion.

eampus campus







BSE (



SUAPS



The Service Culturel

Les aides sociales



Les difficultés financières ne doivent pas être à frein à vos études. Le CROUS et l'Université vous proposent différentes aides financières.

aides sociales

Service de la transition écologique et sociale



Avec pour objectif d'aller vers un modèle plus respectueux de l'environnement, plus conscient des enjeux énergétiques et climatiques, le Service du Pilotage de la Transition écologique conduit une stratégie de transformation en profondeur de l'université. Ainsi il impulse, déploie et soutient des pratiques plus respectueuses de l'environnement dans l'ensemble des missions et fonctionnement de l'établissement.

Concrètement, comment cela se traduit-il?

- Installation de stations de réparation et de gonflage de vélos, proches des abris à vélo
- Nouvelle gestion des déchets
- Mise à disposition de composteurs sur tous les sites universitaires
- 5 jardins partagés ouverts à toutes et tous
- Des cours magistraux sur la prévention des déchets, les mobilités bas carbone et l'alimentation durable
- Une charte de bonnes pratiques numériques
- Des engagements bénévoles sur les thèmes des déchets, des mobilités et de la biodiversité
- Des actions de sensibilisation à la transition écologique et sociale

Retrouvez la programmation et les liens d'inscriptions directement sur



† transition écologique

Pour vous déplacer, optez pour les transports bas carbone

transports et mobilités

Vous aussi, devenez acteur et actrice de la transition écologique, il y a encore tant à inventer!

Toutes les idées et les envies sont les bienvenues, contactez-nous :

<u>spote@univ-tours.fr</u>





TABLE DES MATIERES

I. LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES	23
I.I. LA FACULTE (L'UFR)	23
I.II. L'OFFRE DE FORMATION EN SYSTÈME L-M-D	24
I.III. LA LUTTE CONTRE LE PLAGIAT	25
II. LES MASTERS – réglementation générale nationale	27
III. LE MASTER DE LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES – LANGUES, AFFAIRES, NÉGOCIATION INTERCULTURELLE	
III.I. LES OBJECTIFS DU MASTER LEA LANI	34
III.II. LES CONDITIONS D'ETUDES EN MASTER LEA LANI	35
III.II.I. L'inscription administrative et pédagogique	35
III.II. Le contrôle des connaissances	35
III.II.III. Le régime particulier (RSE)	36
III.III. RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	37
III.III.I. L'équipe de gestion du master	37
III.III.II. L'équipe pédagogique	38
III.III. Le calendrier prévisionnel du Master LEA LANI - 2024-2025	39
IV. LE DEROULEMENT DES ETUDES EN MASTER LEA LANI	40
IV.I. LE MASTER 1	41
IV.I.I. La maquette des enseignements du M1 S7	41
IV.I.II. Le descriptif des enseignements du M1 S7	42
IV.I.III. Les modalités de contrôle de connaissances du M1 S7	50
IV.I.IV. La maquette du M1 S8	52
IV.I.V Descriptif des enseignements du M1 S8	52
IV.I.VI. Les modalités de contrôle de connaissances du M1 S8	58
IV.II. LE MASTER 2	60



IV.II.I. La maquette des enseignements du M2 S9	60
IV.II.II. Le descriptif des enseignements du M2 S9	61
IV.II.III. Les modalités de contrôle de connaissances du M2 S9	69
IV.II.IV. La maquette du M2 S10 = STAGE	71
IV.II.V. Les modalités de contrôle de connaissances du M2 S10 = STAGE	71
IV.III. LES STAGES	72
IV.III.I. La procédure Pstage	72
IV.III.II. L'équipe des responsables des stages à l'étranger	77
LEXIQUE – ABREVIATIONS LES PLUS COURANTES A L'UNIVERSITE	79



I. LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

I.I. LA FACULTE (L'UFR)

La faculté, ou UFR (Unité de formation et de recherche) Lettres et Langues de l'université de Tours, est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par Doyen, ou directeur, assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de huit départements indépendants (Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues (DL) ainsi que d'une filière Lettres gérée par cinq autres départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle).

Quelques chiffres

A l'université de Tours, en 2019-2020, environ 32 000 étudiant(e)s étaient inscrits, dont 3 500 à la Faculté de Lettres et Langues, pour étudier avec l'aide de 150 enseignants-chercheurs et 25 personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse: 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur: BIDEAU Alain

Secrétariat de l'UFR : RIEUL Céline, Bureau 144

Responsable administrative: MARTIN Hubert

Le service de scolarité



Le service de scolarité gère votre dossier administratif, de l'inscription administrative à la remise du diplôme.

Responsable de la scolarité : GAUTIER Graziella

Bureau 138 / tél: 02 47 36 68 35 / Courriel: scolarite.lettres@univ-tours.fr

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des bureaux pédagogiques.

Le bureau pédagogique LEA gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes, la validation de vos conventions de stage, etc.

C'est donc auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages.

Responsable de la gestion pédagogique du Master LEA LANI : HANNOUN Aurélie / aurelie.hannoun@univtours.fr

Chargée des stages en Master LEA LANI : DESOEUVRES Stéphanie / stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr

Bureau 025 / tél: 02.47.36.65.71

Fax: 02 47 36 66 76

I.II. L'OFFRE DE FORMATION EN SYSTEME L-M-D

Le système L-M-D est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen: Licence, Master et Doctorat (L-M-D).

Il permet aux étudiant(e)s une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.



La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant(e). Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiant(e)s.

■ La Licence : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

- Le Master : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1ère et 2ème années).
- Le Doctorat : préparé en 3 ans après le Master, il est délivré après la soutenance d'une thèse.

I.III. LA LUTTE CONTRE LE PLAGIAT

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiant(e)s, notamment à cause d'INTERNET.

L'attention des étudiant(e)s est appelée sur le fait que le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

- 1° L'avertissement;
- 2° Le blâme;
- 3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- 4° L'exclusion définitive de l'établissement ;



- 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur



II. LES MASTERS – réglementation générale nationale

Les présentes règles communes s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants:

- Arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise;
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master;
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master;
- Décret n°2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;
- Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD;
- Décret du 27 janvier 2017 portant création de la poursuite en master ;
- Décision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master;
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.
- Circulaire n°2000-033 du 1er mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur, publiée au BO n°10 du 9 mars 2000

Art. 1 - Conditions d'accès		

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.

Conformément à la loi no 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat, les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concernées et appliquent par dérogation une sélection en master 2^e année, l'accès en master 1^{ère} année reste alors de droit pour tout étudiant titulaire de la licence ou d'un diplôme équivalent conférant 180 ECTS et dans la même mention et dans le même domaine.



Les établissements autorisés par l'Etat à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à une audition. L'examen du dossier repose sur des critères d'appréciation des résultats académiques, de l'expérience professionnelle, et du diplôme de premier cycle obtenu.

La désignation des membres composant la commission de sélection doit faire l'objet d'une décision officielle par arrêté de nomination, signée du Directeur de la composante par délégation du président de l'université, comprenant la liste exhaustive de la-dite commission.

Les membres sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants – chercheurs ou enseignants intervenants dans la-dite formation. Le responsable de la mention préside la commission finale.

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation). La liste signée par le président de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'université à la rubrique concernant la sélection et d'un affichage dans les locaux de la formation concernée.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En master 2^e année, les motifs sont systématiquement communiqués.

Les délais et voie de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.

Le Président de la commission est le responsable de la mention et préside la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comités de sélection de dossiers.

Art. 2 - Conditions d'inscription

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en master 1^{ère} année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

Conformément au décret n°2016-672 du mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master.

L'étudiant ayant obtenu 60 crédits ECTS en première année de master peut poursuivre de droit en seconde année de master dans la même mention et le cas échéant dans le même parcours.



Art. 3 - Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens audelà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

NB:

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement), est joint au tableau des enseignements.

Art. 4 - Modalités de contrôle des connaissances (art. L. 613-1 du code de l'éducation)

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme <u>au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire</u> et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la seconde session.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir ».

De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».

Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.



Art. 5 - Compensation - Capitalisation - Report de notes - Validation

1/ Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement;

2/ Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;

3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;

4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;

5/Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les UE dont la note est inférieure à 10/20 ;

6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Cependant, pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre se fera à condition que l'étudiant ait obtenu :

- une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel;
- une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année.

Art. 6 - Organisation des sessions d'examen

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de référence sur le bornage de l'année universitaire conformément à la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1^{er} janvier 2016.



Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l'éducation)

Un jury est nommé par année d'études

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accordé par décision du jury. La décision de refus est dûment motivée et notifiée à l'étudiant. En amont de la décision du jury et au plus tard quinze jours avant la réunion de celui-ci, l'étudiant peut transmettre tout élément de nature à justifier la demande de redoublement.



Art. 8 - Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Le diplôme intermédiaire de maîtrise est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et à condition que l'étudiant ait validé chacun des deux semestres, conférant 60 crédits ECTS.

Art. 9 - Mention

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1^{ère} année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l'étudiant quitte l'université; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

La mention de réussite à l'issue du master 2e année devra être calculée sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien: moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 10 - Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymisé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.



Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel



III. LE MASTER DE LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES – LANGUES, AFFAIRES, NÉGOCIATION **INTERCULTURELLE**

III.I. LES OBJECTIFS DU MASTER LEA LANI

Le département de LEA de l'UFR Lettres et Langues propose une formation en :

Master

Mention Langues étrangères appliquées

Parcours Langues, Affaires, Négociation Interculturelle.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES: faire acquérir aux étudiant(e)s:

- des compétences linguistiques (compréhension et expression écrites et orales, traduction, langue des affaires) par la maîtrise du français et de deux autres langues ;
- des connaissances sur les civilisations, les sociétés, l'économie des différentes aires culturelles ;
- des compétences pluridisciplinaires en droit, économie, marketing, gestion, management, négociation, techniques de commerce international;
- des capacités de conceptualisation, d'analyse et de synthèse ;
- de l'organisation, de l'autonomie, de la capacité de travail en équipe y compris en milieu interculturel.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS - DEBOUCHES

De nombreux débouchés existent dans tous les secteurs de la négociation, en particulier interculturelle, et du commerce international qui nécessitent une bonne connaissance des langues : agro-alimentaire, industrie, services commerciaux des sociétés françaises ou étrangères travaillant à l'import/export, entreprises tertiaires (communication, marketing, logistique transports), banques (service commercial, service international).

Métiers les plus souvent exercés à l'international :

Responsable service import/export; responsable marketing; responsable administration des ventes; assistant commercial, assistant export; attaché commercial; acheteur; assistant logistique; assistant de direction.

Résultats (2021-2022)

M2 LEA (parcours commerce international : Effectifs : 21 - Taux de réussite : 95 %



III.II. LES CONDITIONS D'ETUDES EN MASTER LEA LANI

III.II.I. L'inscription administrative et pédagogique

L'inscription administrative à l'université, avec paiement des droits, se fait auprès du service de scolarité présenté ci-dessus. Elle permet de vous octroyer une carte d'étudiant(e), une adresse électronique @univtours.fr et un Espace Numérique de Travail (ENT) sur la plateforme de l'université.

Après votre inscription administrative, vous devrez vous inscrire pédagogiquement dans les cours. Cette procédure détermine votre inscription aux épreuves de contrôle des connaissances.

Tout étudiant(e) qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1^{er} octobre 2021 ne sera pas autorisé(e) à se présenter aux épreuves de contrôle des connaissances quelles qu'elles soient.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre ENT – Onglet SCOLARITE – ou auprès de votre gestionnaire pédagogique.

III.II. Le contrôle des connaissances

Vous en trouverez le détail dans les tableaux présents en fin de ce document.

Vous verrez qu'en Master LEA, les évaluations se font en majorité par un **contrôle continu** tout au long des semestres 7, 8 et 9.

Cela signifie que la présence à toutes les séances d'enseignement, que l'enseignement apparaisse comme CM ou TD dans la maquette, est obligatoire.

Un contrôle d'assiduité des étudiant(e)s est systématiquement effectué par les enseignants.

En cas d'absence, il est courtois de prévenir l'enseignant(e), de rattraper le contenu de la séance manquée, et de voir, le cas échéant, comment rattraper une épreuve de CC, sachant que les enseignant(e)s ne sont nullement tenus d'effectuer une épreuve de rattrapage individuel.



Par ailleurs, toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical au service de gestion pédagogique (auprès d'Aurélie Hannoun) ainsi qu'à l'enseignant dans un délai de 8 jours.

L'absence non justifiée aux cours a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'année.

Par ailleurs, les étudiant(e)s boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

III.II. Le régime particulier (RSE)

Légalement, certaines catégories d'étudiant(e)s (par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...) peuvent demander à être inscrit(e)s sous le Régime Spécial d'Etudes (RSE). Le RSE comprend de bénéficier d'aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens dont dispense du contrôle continu). Il est dument proposé dans la maquette du Master LEA CI.

Les étudiant(e)s qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande avant le 27 septembre 2024. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

En réalité cependant, l'équipe gestionnaire et pédagogique du Master LEA CI ne peut que mettre en garde sur le fait constaté que le RSE ne favorise pas la réussite à certaines UE, voire à l'ensemble du master, les étudiant(e)s ne bénéficiant plus de l'émulation et de l'aide réciproque trouvée tout au long des semestres 7 et 9 lors des séances de travail en petits groupes, de l'interaction avec les enseignants et de la diversité et de la multiplicité des épreuves compensatoires de CC.

CAS D'EXCLUSION:

Le RSE ne s'applique pas aux Unités d'Enseignement prévoyant des stages obligatoires. Cependant, des modalités d'organisation ou d'allégement pourront être apportées aux étudiants en situation de handicap.



De même, les UE prévoyant des projets tuteurés en licence professionnelle ou en master, sont exclues du régime RSE.

Sauf autorisation spéciale de l'enseignant responsable du cours, les TP ne peuvent donner droit au RSE. La présence à ce type de cours reste obligatoire. C'est pourquoi l'étudiant.e RSE est prioritaire pour choisir son groupe en fonction de son emploi du temps.

III.III. RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Pour tout ce qui vous concerne collectivement en tant que groupes, vous serez représentés par des délégué(e)s qui joueront le rôle d'intermédiaires vers l'équipe gestionnaire et pédagogique du master. La communication directe à titre individuel restera bien évidemment possible. Ces deux délégué(e)s par groupe, un(e) titulaire et un(e) suppléant(e), seront élu(e)s par vos soins dès les toutes premières semaines de cours.

En parallèle des séances de cours, vous travaillerez souvent chaque enseignement au moyen de pages dédiées sur la plateforme universitaire Célène, accessible par votre ENT.

III.III.I. L'équipe de gestion du master

Direction du département de LEA - Bureau 135

José Lopez

Responsabilité du Master LEA - Bureau 38

Anne Urbanowski

Responsable pédagogique des stages de master 1

Anne Urbanowski

Responsable pédagogique des stages de master 2

Anne Urbanowski

Gestionnaire pédagogique du Master LEA LANI - Bureau 025



Aurélie Hannoun

Mail: aurelie.hannoun@univ-tours.fr

Tél: 02 47 36 65 71

Fax: 02 47 36 66 76

III.III.II. L'équipe pédagogique

MASTER 1 semestre 7

Intitulé de l'élément pédagogique	Enseignants
7-1-1 Communication écrite (Langue A)	Anne Urbanowski
7-1-2 Communication orale (Langue A)	Iléana Sasu
7-1-3 Approches interculturelles (Langue A)	Nathalie Champroux
7-2-1 Communication écrite (Langue B)	Alberto Fleitas Rodriguez / Sabrina Ferrara / Louisa Haas
7-2-2 Communication orale (Langue B)	Alberto Fleitas Rodriguez / Maria Teresa Ricci/ Louisa Haas
7-2-3 Approches interculturelles (Langue B)	José Lopez Casado /Maria Teresa Ricci / Ingrid Rademacher
7-3-1 Economie internationale 1	Stéphane Lelandais
7-3-2 Economie internationale 2	Stéphane Lelandais
7-3-3 Fondamentaux du marketing	Julien Simarro
7-4-1 Communication d'entreprise	Anna Krykun
7-4-2 Environnement numérique 1	Karim Aboukinane
7-4-3 Organisation des entreprises	Mélanie Simonneau
7-4-4 Relations internationales 1	Michel Forin
7-4-5 Négociation et métiers du commerce international	Albane de la Laurencie

MASTER 1 semestre 8

8-1-1 Langue des affaires (langue A)	Nathalie Champroux
8-1-2 Approches interculturelles (Langue A)	Albane de la Laurencie
8-1-3 Langues des affaires (langue B)	José Lopez Casado /Sabrina Ferrara / Louisa Haas
8-1-4 Approches Interculturelles (langue B)	José Lopez Casado / Maria Teresa Ricci / Ingrid Rademacher
8-2-1 Droit 1	Michel Forin
8-2-2 Analyse Financière	Pierre Bertrand
8-2-3 Marketing International / marketing du vin	Julien Simarro
8-2-4 Droit 2	Michel Forin
8-3-1 Environnement numérique 2 : marketing digital	Julien Simarro
8-3-2 Tourisme et valorisation du patrimoine	Kilien Stengel
8-3-3 Projet professionnel	Iléana Sasu



8-3-4 Techniques de recherche de stage et de rédaction du	Anne Urbanowski
rapport	

MASTER 2 semestre 9

9-1-1 Langue économique et commerciale (langue A)	Nathalie Champroux
9-1-2 Approches interculturelles (langue A)	Nathalie Champroux
9-1-3 Langue économique et commerciale (langue B)	José Lopez Casado / Sabrina Ferrara / Jonas Kurscheidt
9-1-4 Approches interculturelles (langue B)	José Lopez Casado / Sabrina Ferrara / Louisa Haas
9-2-1 Economie 3 : gestion des ressources humaines	Stéphane Lelandais
9-2-2 Gestion financière à l'internationale	Pierre Bertrand
9-2-3 Négociation et stratégie commerciales	Landry Coutant
9-2-4 Financement des opérations internationales	Steeve Harrmann
9-2-5 Administration des ventes / Supply chain	Albane de la Laurencie /Mélanie Simonneau
9-3-1 Commerce et marketing touristique ou œnotourisme	Pilar Galarza
9-3-2 Négociation de projet interculturel (projet tutoré)	Stéphane Lelandais/Michel Forin / José Lopez Casado / Kilien Stengel
9-3-3 Méthodologie de la recherche appliquée	Anna Krykun
9-3-4 Projet professionnel	Landry Coutant
9-3-5 Recherche de stage	Anne Urbanowski

III.III. Le calendrier <u>prévisionnel</u> du Master LEA LANI - 2024-2025

Inscriptions administratives	Jusqu'au 30 septembre 2024
Début des cours du 1 ^{er} semestre	
Master 1	A partir du 9 septembre 2024
	7. pa. t da 5 deptea. 5 = 5 = 1
Master 2	A partir du 9 septembre 2024
Réunion de rentrée Master 1	9h – lundi 9 septembre 2024 salle TA 064
	·
Réunion de rentrée Master 2	10h30 – lundi 9 septembre 2024 salle TA 064
	·
Dates du second semestre de M1 (semestre 8)	Du lundi 13 janvier au samedi 22 mars 2025
Semaine de l'insertion professionnelle	
Université de Tours	Date à définir
Université de Tours	
Semaine interculturalité LEA	Semaine du 18 au 22 novembre 2024
	Schlame ad 15 ad 12 hoverhole 2021
Pause pédagogique	Du 27 octobre au 3 novembre 2024 inclus
rause peuagogique	Du 27 octobre au 3 novembre 2024 inclus
	D 0 24 1/ 1 2024: 1
Examens terminaux	Du 9 au 21 décembre 2024 inclus
Vacances de fin d'année (fermeture des sites	
d'enseignements)	Du 22 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclus
a chacignementaj	



Début des stages 2 nd semestre Master 1 et Master 2	M1 : à partir d'avril 2025 M2 : à partir de janvier 2025
Date de remise des rapports de stage M1	juin 2025 (sous format électronique)
Soutenances des rapports de stage de master 1 (par langue)	Semaines du 23 juin au 4 juillet
Seconde session d'examens des UE non validées	DU 16 au 28 juin 2025
Date de remise des rapports de stage M2	22 août 2025 (sous format électronique)
Soutenances des rapports de stage de master 2	Vendredi 5 septembre 2025

IV. LE DEROULEMENT DES ETUDES EN MASTER LEA LANI

La formation du Master LEA LANI se déroule sur deux ans. Chaque année est divisée en deux semestres.

Les semestres 7, 8 et 9 sont consacrés à la partie académique de la formation, c'est-à-dire aux enseignements, d'un volume de 300 heures, assurés par des personnels enseignants de l'université et des intervenants extérieurs. Les compétences et connaissances acquises par ces enseignements sont évaluées lors d'épreuves de contrôle continu ou d'examens terminaux dont la forme est spécifique à chaque enseignement.

Le semestre 8 est composé de 9 semaines d'enseignements académiques à l'université et d'une période de stage obligatoire à l'étranger d'une durée minimum de deux mois.

Le semestre 10 est consacré à un stage en entreprise (en France ou à l'étranger selon le choix de l'étudiant.e) d'une durée minimum de trois mois.

Chaque stage donne lieu à un rapport de stage et à une soutenance de ce rapport.

Les cours commencent le 9 septembre 2024 en master 1 et 2. Le planning est variable d'un parcours à l'autre (anglais-allemand, anglais-espagnol, anglais-italien) et d'une semaine sur l'autre et doit être vérifié sur votre ENT (par ADE). Les enseignements sont répartis du lundi 8h au vendredi 20h et le samedi matin. Ils sont tous en présentiel (le distanciel n'est mis en place qu'en cas de force majeure) avec de nombreux intervenants extérieurs. Votre présence est obligatoire, même le samedi.



IV.I. LE MASTER 1

IV.I.I. La maquette des enseignements du M1 S7

	V	olume horai	re		
Master Langues, Affaires, Négociation Interculturelle	CM	T C	Total	Coeff.	ECTS
\$7			194		30
M7.1 Langue A			40	7	7
EP7.1.1 communication écrite	0	18	18	2	2
EP7.1.2 communication orale	0	12	12	2	2
EP7.1.3 approches interculturelles (langue A)	10	0	10	3	3
M7.2 Langue B (espagnol, allemand, italien)			40	7	7
EP7.2.1 communication écrite	0	18	18	2	2
EP7.2.2 communication orale	0	12	12	2	2
EP7.2.3 approches interculturelles (langue B)	10	0	10	3	3
M7.3 Economie et Marketing			42	7	7
EP7.3.1 économie internationale 1	12	0	12	2	2
EP7.3.2 économie internationale 2	12	0	12	2	2
EP7.3.3 fondamentaux du marketing	18	0	18	3	3
M7.4 Environnement professionnel			72	9	9
EP7.4.1 communication d'entreprise	0	18	18	2	2
EP7.4.2 environnement numérique 1	0	18	18	1	1



EP7.4.3 organisation des entreprises	12	0	12	2	2
EP7.4.4 relations internationales 1	12	0	12	2	2
EP7.4.5 métiers du commerce international, négociation 1	12	0	12	2	2

IV.I.II. Le descriptif des enseignements du M1 S7

UE 7-1 LANGUE A

EP 7-1-1 Communication écrite

Objectifs du Cours

Les objectifs de ce cours sont de permettre aux étudiants d'acquérir les outils nécessaires à la rédaction de documents en anglais (de toute nature) et ce dans une langue correcte et précise. Il vise donc, dans un premier temps, à s'assurer de la maîtrise des règles de grammaire et de syntaxe fondamentales ainsi que d'un lexique riche et varié en rapport avec différents domaines socio-économiques. Seront ensuite travaillées la structuration logique et thématique des écrits ainsi que la capacité de synthèse et de restitution.

Compétences travaillées :

Correction de la langue, en particulier grammaire (temps et modaux), syntaxe, précision du lexique, organisation et construction logique

Résumé : identifier les éléments clés d'un document, les restituer et les organiser

Synthèses de documents : identifier les éléments clés de plusieurs documents, repérer comment ils se complètent, s'opposent, se nuancent. Rédiger une synthèse structurée dans une langue correcte et efficace.

MCC:

régime général : plusieurs travaux écrits (individuels et en groupes, en classe et à la maison)

Session 2 : une synthèse de documents sur table

Etudiants RSE: une synthèse de document sur table



EP 7-1-2 Communication orale:

Ce module offre une opportunité concrète de perfectionner l'anglais dans des contextes professionnels. Contrairement à un cours traditionnel, ce module propose des simulations de situations du monde de l'entreprise (réunion d'affaires, de présentation de projets ou d'opportunités, débats, etc.). Les participants (étudiants comme enseignant et/ou intervenants extérieurs) interagissent en tant que collaborateurs, favorisant ainsi l'utilisation d'un langage propre aux situations d'affaires.

L'objectif est de recréer des environnements professionnels réels où les échanges se font en adoptant un ton et un vocabulaire adaptés au monde des affaires. Ce cours permet ainsi de développer les aptitudes linguistiques dans un cadre dynamique et professionnel, en vue de leur application directe en entreprise.

MMC:

- Régime général : CC, écrit (50%) + oral (50%)

- Etudiants RSE : oral

EP 7-1-3 Approches Interculturelles (langue A):

Objectifs du Cours

L'objectif général de cet enseignement est d'aborder la question de l'interculturalité dans un contexte professionnel de travail en entreprise ou en association.

L'objectif sera, lors de 10 séances de travail interactif, d'acquérir les outils nécessaires à la compréhension des spécificités de sa propre culture et, partant, des spécificités des cultures des autres, afin de pouvoir fluidifier les relations.

Compétences travaillées :

- Mobiliser une connaissance approfondie de la culture, de l'histoire et de la civilisation des pays dont on étudie la langue;
- Analyser les enjeux socio-économiques et le fonctionnement d'une organisation en contexte plurilingue ou international;
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines;
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

Activités prévues :

- Recherche et sélection de ressources écrites et vidéos ;
- Analyse, traduction, synthèse de ces ressources, à l'oral et à l'écrit, en anglais et/ou en français ;
- Rédaction et présentation à l'oral de documents d'explication et/ou de valorisation de l'information.

À la fin du semestre, les étudiants, réunis par groupe de deux ou trois, remettront à l'écrit un dossier sur les défis de l'interculturalité pour une entreprise française de leur choix en relation commerciale avec une région



anglophone de leur choix (Austin au Texas, Colombo au Sri Lanka, Dar Es Salam en Tanzanie, Jaipur en Inde, Malacca en Malaisie, Perth en Australie, etc.).

MMC:

- Régime général: 1 note d'écrits divers produits au cours du semestre (40 %) + 1 note de dossier final
 (40 %) + 1 note de participation à la dynamique du groupe (20 %)
- Etudiants RSE: 1 note de dossier final (50 %) + 1 note de soutenance du dossier (50 %)

EP 7-2 LANGUE B.

EP 7.2.1. Communication écrite :

Espagnol

Cet enseignement sera consacré au développement des compétences avancées en communication écrite en espagnol. Les étudiants apprendront à rédiger divers documents professionnels, tels que des rapports d'activités, des lettres commerciales, des propositions, des études de cas, etc., en respectant les normes et conventions du secteur. Le cours inclura une étude approfondie des différents types de documents de communication en entreprise. Les étudiants seront formés à produire des documents clairs, précis et adaptés aux besoins professionnels spécifiques. Il sera attendu des étudiants d'intégrer du lexique et des structures linguistiques de niveau C1 du CECRL. La pratique sera au cœur de l'enseignement, avec des exercices basés sur des cas réels et des projets pratiques qui permettront aux étudiants de répondre aux exigences du domaine professionnel à un niveau de maîtrise avancé.

MMC:

- Régime général : Contrôle continu. 2 épreuves écrites.
- Etudiants RSE: 1 épreuve écrite le même jour que les étudiants en régime général.

Italien

Le cours aura comme objectif d'enseigner les fondements linguistiques économiques, financiers, commerciaux et stratégiques des opérations de commerce extérieur. Et de présenter tout secteur fonctionnel du commerce extérieur de l'entreprise.

MMC:

- Régime Général : différents exercices écrits
- RSE:

Allemand



EP 7-2-2 Communication orale:

Espagnol:

Cet enseignement aux étudiants de maîtriser les techniques avancées de communication et adopter une posture professionnelle dans un contexte international. Les activités se concentreront sur la préparation approfondie d'un entretien d'embauche à partir d'offres d'emploi/stage réelles, la prise de parole en public, la présentation de projets, les négociations, ainsi que les débats et discussions professionnelles. Les étudiants seront amenés à travailler sur des cas pratiques et des simulations de situations courantes dans le domaine du commerce international, telles que des réunions d'affaires, des présentations de produits, et des interactions interculturelles. Une attention particulière sera portée à l'élargissement du vocabulaire spécifique au secteur du commerce international, ainsi qu'à la maîtrise des techniques d'argumentation et d'organisation du discours oral en espagnol.

MMC:

- Régime général : Contrôle continu. 1 exercice de simulation noté et deux épreuves orales.
- Etudiants RSE: 1 épreuve orale le même jour que les étudiants en régime général.

Italien:

Le cours de communication orale doit permettre aux étudiants de maîtriser les techniques de communication dans un contexte professionnel international. On travaillera notamment sur l'entretien d'embauche, la communication téléphonique, la simulation de réunions, le débat, la présentation de projets.

Les étudiants devront présenter des exposés sur des thématiques liées à l'économie et l'interculturalité.

MMC: exposé.

Allemand



EP 7-2-3 Approches Interculturelles (langue B):

Espagnol:

Étude des réalités socio-économiques des différents pays de l'Amérique latine I.

L'étudiant sera amené à la construction d'un dossier-pays autour de trois axes : 1) réalité socio-cultural, 2) réalité économique, 3) information commerciale.

Italien:

Le cours se propose d'aborder la question de l'interculturalité à travers la notion de globalisation (économique et culturelle). On discutera notamment les notions de : « interdépendance », « village global », « sociétés multiethniques », « modernité liquide ».

Les questions relatives aux relations économiques et culturelles entre la France et l'Italie seront également examinées.

Les étudiants devront élaborer un petit projet de développement où réhabilitation (économique et sociale) d'une région/ville italienne dans une perspective interculturelle. Cela implique la prise en compte des problèmes linguistiques et culturels, de la « diversité », de la question de l'« identité », de l'interaction et de la communication.

MMC: Régime général : Travail écrit et exposé.

Allemand:

Ce cours ayant pour objectif de permettre aux étudiant.e.s d'acquérir des connaissances interculturelles s'articulera autour de trois parties. Il introduira d'abord aux notions essentielles de l'interculturel en mettant l'accent sur la particularité et les différences sémantiques de la terminologie allemande (*Kultur, Zivilisation, Interkulturalität*, etc.). L'enseignement sera consacré ensuite aux principales théories sociologiques ou anthropologiques de l'interculturalité (e.a. Hofstede, Hall) pour finalement aborder les pratiques de communication et de management interculturels à travers des exemples concrets d'expériences interculturelles au sein d'entreprises ou de structures internationales.

Ce cours sera réparti sur deux semestres comprenant les EP 7.2.3 et 8.1.4. Une bibliographie sera accessible sur Célène.

MMC:

- **Régime général : -** note 1 : établissement d'un dossier sur l'une des thématiques traitées en cours ; note 2 : exposé oral ; note 3 : participation en cours
- Etudiants RSE: établissement d'un dossier sur l'une des thématiques traitées en cours



M 7-3 ECONOMIE ET MARKETING

EP 7-3-1 Economie internationale 1

Six séances de deux heures. Trois thèmes sont abordés :

- Comprendre les enjeux de la mondialisation et le cadre des échanges
- Le marché des changes et la relation entre taux de change et activité économique
- La politique monétaire européenne et le rôle international de l'euro

Une version plus détaillée du programme figure sur Celene

MMC: Epreuve écrite sur table

EP 7-3-2 Economie internationale 2

Six séances de deux heures. Quatre thèmes sont abordés :

- Les circuits de financement de l'économie et des Etats
- Les acteurs de l'économie financière mondiale
- Les crises financières
- Le processus de libéralisation de la finance et la guestion de la régulation

Une version plus détaillée du programme figure sur Celene

MMC: Epreuve écrite sur table

EP 7-3-3 Fondamentaux du marketing

- Préambule : se vendre c'est bien, savoir bien se vendre c'est mieux
- Partie 1 : Le marketing de soi et Ikigai
- Partie 2 : L'évolution du Marketing
 - 1) Du 1.0 au 5.0 et les « 5A » de Kotler
 - 2) Les différents types de Marketing (produit, projet...)
- Partie 3 : Les bases du marketing
 - 1) Segmentation
 - 2) Ciblage
 - 3) Positionnement
 - 4) Le Marketing Mix (les 4P)
- Partie 4 : Les outils stratégiques du marketing
 - 1) L'analyse SWOT



- 2) La Matrice BCG
- 3) Les 5 forces de Porter + 1
- 4) La Matrice McKinsey
- Partie 5 : Branding, Logos et Symbolique des Couleurs
- Conclusion : Analyse de cas concrets et exercices pratiques

MMC:

- > 10%: assiduité et présence
- **20%**: participation active en cours, réflexion / prise de recul sur les exercices pratiques
- > 35%: Travail de groupe avec exposé oral devant la classe
- > 35%: Examen écrit final de type « contrôle des connaissances »

EP 7-4 ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

EP 7-4-1 Communication d'entreprise

Le cours vise à présenter aux étudiants les principaux types de communication institutionnelle: la communication écrite traditionnelle, la communication graphique, audiovisuelle, socionumérique, événementielle et la communication de crise. Chaque sujet est abordé au cours de deux séances en combinant ainsi un cadrage informatif général avec une étude de cas ou une mise en application. Un atelier de communication audiovisuelle, associé à ce cours, permet d'affiner les connaissances acquises en travaillant sous la houlette de deux enseignants (un universitaire et un intervenant professionnel) pour produire un film institutionnel à la commande d'une société tourangelle.

MMC (modalités de contrôle des connaissances, préciser le nombre et le type d'épreuves écrit/ oral) :

- **Régime général :** 3 devoirs individuels et 4 devoirs collectifs réalisés au cours du semestre complétés par un devoir sur table lors de la dernière séance.
- Étudiants RSE : un devoir sur table lors de la dernière séance.

EP 7-4-2 Environnement numérique 1

EP 7-4-3 Organisation des entreprises

EP 7-4-4 Relations internationales 1



Souveraineté des états, histoire des relations internationales, traités internationaux et institutions internationales, relations juridiques, culturelles et économiques

EP 7-4-5 Négociation et métiers du commerce international

L'objectif général de cet enseignement est de leur apprendre à négocier au sein de l'entreprise. La négociation commerciale est une démarche de communication ayant pour but d'arriver à un accord commercial.

Compétences travaillées :

- Passer par un processus de confrontation des intérêts, attentes, points de vue.
- Savoir se préparer, sur quels critères, prix, quantités, délais de livraison ? Quelles concessions, quelles contreparties ?
- Analyser les besoins du client, savoir argumenter.
- Savoir conclure => accord gagnant- gagnant

Activités prévues :

- Passage en studio sur un thème de négociation commerciale : chaque binôme est passé au crible afin de s'améliorer.
- Délibération par la suite.
- Durée des cours : 10h en 7 séances

MMC:

- **Régime général :** note d'écrit : 20% - note d'oral finale : 80%

- Etudiants RSE: note finale: 100%



IV.I.III. Les modalités de contrôle de connaissances du M1 S7

Type de contrôle : CC = Contrôle Continu / ET = Examen Terminal / AC = Attribution des crédits sur suivi actif des séances

Type d'épreuve : E = Ecrit / O = Oral

				Régime général						Régim	ie spé	cial d'e	études	
			S	ession	1	S	ession	2	S	ession	1	S	ession	2
Master Langues, Affaires, Négociation Interculturelle	Coeff.	ECTS	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de
S7		30												
M7.1 Langue A	7	7												
EP7.1.1 communication écrite	2	2	СС			ET	E	01:3 0	ET	Е	01:3 0	ET	Е	01:3
EP7.1.2 communication orale	2	2	СС			ET	0	00:3	ET	0	00:3	ET	0	00:3
EP7.1.3 approches interculturelles (langue A)	3	3	СС			ET	Е	01:3 0	ET	Е	01:3 0	ET	Е	01:3
M7.2 Langue B (espagnol, allemand, italien)	7	7												
EP7.2.1 communication écrite	2	2	СС			ET	Е	01:3 0	ET	Е	01:3 0	ET	Е	01:3
EP7.2.2 communication orale	2	2	СС			ET	0	00:3	ET	О	00:3	ET	О	00:3
EP7.2.3 approches interculturelles (langue B)	3	3	СС			ET	Е	01:3 0	ET	E	01:3 0	ET	E	01:3
M7.3 Economie et Marketing	7	7												
EP7.3.1 économie internationale 1	2	2	ET	E	02:0	ET	E	02:0	ET	Е	02:0	ET	Е	02:0
EP7.3.2 économie internationale 2	2	2	ET	E	02:0 0	ET	E	02:0 0	ET	E	02:0	ET	E	02:0
EP7.3.3 fondamentaux du marketing	3	3	СС			ET	E	01:3 0	ET	E	01:3 0	ET	E	01:3 0



M7.4 Environnement professionnel	9	9												
EP7.4.1 communication d'entreprise	2	2	СС			ET	E	01:3 0	ET	E	01:3 0	ET	E	01:3 0
EP7.4.2 environnement numérique 1	1	1	СС			ET	E	01:3 0	ET	Е	01:3 0	ET	E	01:3 0
EP7.4.3 organisation des entreprises	2	2	СС			ET	Е	01:0 0	ET	E	01:0 0	ET	E	01:0
EP7.4.4 relations internationales 1	2	2	ET	Е	01:3 0	ET	Е	01:3 0	ET	E	01:3 0	ET	E	01:3 0
EP7.4.5 métiers du commerce international, négociation 1	2	2		Val	Dossi er									



IV.I.IV. La maquette du M1 S8

Master Langues, Affaires, Négociation Interculturelle	Volu	ume hor	aire	Coeff.	ECTS					
	CM	TD.	Total	S	E(
S8			160		30					
M8.1 Langues			54	6	6					
EP8.1.1 langue des affaires (langue A)	0	18	18	2	2					
EP8.1.2 approches interculturelles (langue A)	9	0	9	1	1					
EP8.1.3 langue des affaires (langue B)	0	18	18	2	2					
EP8.1.4 approches interculturelles (langue B)	9	0	9	1	1					
M8.2 Droit, fiscalité, marketing			61 6 6							
EP8.2.1 droit 1	10	0	10	2	2					
EP8.2.2 droit 2 : commerce international	24	0	24	2	2					
EP8.2.3 analyse financière	9	0	9	1	1					
EP8.2.4 marketing	18	0	18	1	1					
			45	6	6					
EP8.3.1 environnement numérique 2: marketing digital	0	13,5	13,5	1	1					
EP8.3.2. tourisme et valorisation du patrimoine	13,5	0	13,5	2	2					
EP8.3.3. projet professionnel	0	9	9	1	1					
EP8.3.4 techniques de recherche de stage et de rédaction du rapport	0	9	9	2	2					
M8.4 Stage en entreprise à l'étranger	0	0	0	12	12					
EP8.4.1 Stage en entreprise à l'étranger	0	0	0	12	12					

IV.I.V Descriptif des enseignements du M1 S8



EP 8.1.1. Langue des affaires (langue A)

Objectifs du Cours

L'objectif général de cet enseignement est la progression des étudiants dans leur maîtrise de l'anglais des affaires.

Compétences visées :

- Maitriser, à un haut niveau, l'anglais des affaires nécessaire à la communication écrite et orale dans un contexte de travail en entreprise multiculturelle
- Analyser les enjeux socio-économiques et le fonctionnement d'une organisation, afin de pouvoir, dans un second temps (en M2) contribuer à son développement à l'international
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

Thème abordé: Le produit

- Le produit, ses caractéristiques, sa cible, son emballage, sa distribution
- L'entreprise
- Le financement
- La production
- La logistique
- Le marketing

Activités prévues :

- Recherche et sélection de ressources écrites et vidéos
- Analyse, traduction, synthèse de ces ressources, à l'oral et à l'écrit, en anglais et/ou en français
- Rédaction et présentation à l'oral de documents d'explication et/ou de valorisation de l'information
- Production écrite et présentation orale du dossier d'un produit à l'attention d'un investisseur

MMC:

- **Régime général :** 1 note d'écrits divers produits au cours du semestre (40 %) + 1 note de dossier final (40 %) + 1 note de participation à la dynamique du groupe (20 %)
- Etudiants RSE: 1 note de dossier final (50 %) + 1 note de soutenance du dossier (50 %)

EP8.1.2 approches interculturelles (langue A)

Descriptif et objectifs :

La matière "Approche interculturelle" se concentre sur l'étude des interactions entre différentes cultures et la manière dont ces interactions influencent la communication, les comportements et les perceptions au sein de l'entreprise.

1. **Théories interculturelles** Explorer des théories fondamentales qui expliquent comment les cultures diffèrent et comment ces différences peuvent affecter les relations interpersonnelles et professionnelles.



- 2. Communication interculturelle: L'accent sera mis sur les compétences de communication nécessaires pour naviguer dans des environnements multiculturels, y compris la compréhension des non-dits et des contextes culturels.
- 3. Études de cas : Analyser des études de cas réels pour mieux comprendre les défis et les opportunités qui se présentent dans des contextes interculturels.
- 4. Pratiques professionnelles : Comment appliquer ces connaissances dans des domaines tels que le marketing, la gestion des ressources humaines, ou la diplomatie.

Activités prévues :

Travaux de groupe et présentations qui favoriseront l'échange d'idées.

MMC (modalités de contrôle des connaissances, préciser le nombre et le type d'épreuves écrit/ oral) :

Régime général: note d'écrit: 20% - note d'oral finale: 80%

Etudiants RSE: note finale: 100%

EP8.1.3 langue des affaires (langue B)

Espagnol

Cours consacré à la mise en pratique du processus de création d'exportation et commercialisation d'un produit français dans un pays de l'Amérique hispanique. Dossiers d'exportation, communication en salon internationale et simulation de négociation en langue espagnole.

Italien

Le cours aura comme objectif d'apprendre tout ce qui concerne l'organisation des services d'exportation au sein de la structure d'une entreprise, ainsi que comprendre les principes et les techniques de marketing.

MMC:

Régime Général : différents exercices écrits

RSE:

Allemand



EP8.1.4 approches interculturelles (langue B)

Espagnol

Étude des réalités socio-économiques des différents pays de l'Amérique latine II.

L'étudiant sera amené à la construction d'un dossier-pays autour de trois axes : 1) réalité socio-cultural, 2) réalité économique, 3) information commerciale.

Italien

Le cours se propose d'aborder la question de l'interculturalité à travers la notion de globalisation (économique et culturelle). On discutera notamment les notions de : « interdépendance », « village global », « sociétés multiethniques », « modernité liquide ».

Les questions relatives aux relations économiques et culturelles entre la France et l'Italie seront également examinées.

Les étudiants devront élaborer un petit projet de développement où réhabilitation (économique et sociale) d'une région/ville italienne dans une perspective interculturelle. Cela implique la prise en compte des problèmes linguistiques et culturels, de la « diversité », de la question de l'« identité », de l'interaction et de la communication.

MMC: Régime général : Travail écrit et exposé.

Allemand

Ce cours sera réparti sur deux semestres comprenant les EP 7.2.3 et 8.1.4.

Voir le descriptif de l'EP 7.2.3.

MMC:

- Régime général : note 1 : établissement d'un dossier sur l'une des thématiques traitées en cours ; note 2 : exposé oral ; note 3 : participation en cours
- Etudiants RSE: établissement d'un dossier sur l'une des thématiques traitées en cours

M8.2 Droit, fiscalité, marketing

EP8.2.1 droit 1

EP8.2.2 droit 2 : commerce international

Sources, procédures, institutions, convention de Vienne, contrats de vente de marchandise, contrats de transport, contrats spéciaux.



EP8.2.3 analyse financière

Objectif du cours : Permettre aux étudiant de disposer des bases de gestion pour analyser et comprendre les tableaux de bord et les états financiers.

- Notions de prix de vente, de remises, de prix de revient et de calcul de marge.
- Initiation élémentaire au système comptable et incidences pratiques pour suivre un encours client.
- Analyse financière de base des états financiers de l'entreprise, bilan et compte de résultat.

MMC:

Contrôle continu

- Régime général :
- Etudiants RSE:

EP8.2.4 marketing

- Partie 1 : Introduction au marketing digital
 - 1) SEO (Search Engine Optimization)
 - 2) SEA (Search Engine Advertising)
 - 3) Marketing de contenu
- Partie 2 : Les médias sociaux et l'influence marketing
 - 1) Stratégies sur les plateformes sociales
 - 2) Marketing d'influence
 - 3) Publicité sociale payante
- Partie 3 : Automatisation et IA dans le marketing
 - 1) Automatisation
 - 2) IA et personnalisation

MMC:

- > 10%: assiduité et présence
- **20%**: participation active en cours, réflexion / prise de recul sur les exercices pratiques
- > 35%: Travail de groupe avec exposé oral devant la classe
- > 35%: Examen écrit final de type « contrôle des connaissances »

EP8.3.1 environnement numérique 2: marketing digital

EP8.3.2. tourisme et valorisation du patrimoine

De nombreux outils de valorisation des patrimoines agricoles et viticoles régionaux existent, basés ou non sur un référentiel lexical, et des livres



multiples consignent ce que la société française souhaite transmettre du patrimoine touristique gastronomique et œnologique. Les acteurs touristiques et oenotouristiques regroupent l'ensemble des activités qui répondent aux besoins et aux plaisirs des consommateurs, comme à l'économie des territoires. Ces activités correspondent à un très large éventail de prescripteurs et d'entreprises : traditionnelles, à caractère social, de collectivité, de production artisanale, voire industrielles. Ces activités ont cependant de nombreux points communs : leur finalité humaine, un discours subjectif, et la valorisation d'un patrimoine immatériel. Pourtant, la question aujourd'hui pourrait être : comment valorise-t-on ces produits patrimoniaux? Compte-tenu de la mondialisation, des politiques économiques, d'actions régionales, du french paradox et des politiques éducatives, quel avenir offre-t-on à ce capital culturel? On sait que des vocabulaires techniques, destinés aux argumentations commerciales, peuvent désignés les produits. On sait que des villes ou des régions cherchent à communiquer une identité par la lecture sémiologique de leurs spécialités régionales. Mais comment diffuser les approches variées du patrimoine gastronomique et oenotouristique auprès de consommateurs jeunes et adultes aux bagages culturels variés? Autant de questions qui signalent un rapport étroit entre la volonté de conserver et celle de transmettre qui passe par l'usage de la pluriculturalité des discours.

MMC: 100% contrôle continu (assiduité, présentation d'un travail écrit...).

EP8.3.3. projet professionnel

EP8.3.4 techniques de recherche de stage et de rédaction du rapport

Aide et suivi dans la recherche des stages : rappel des dispositions légales relatives aux stages dans les principaux pays d'Europe et d'Amérique du Nord et des démarches à effectuer à l'université. Conseils pour la rédaction de CV et de lettres de motivation, démarches de la recherche de stage (sites internet à utiliser, comment postuler), utilisation des réseaux sociaux, préparation de l'entretien, consignes et conseils pour la rédaction du rapport de stage et l'organisation et la préparation de la soutenance.

MCC : validation par quitus de présence



IV.I.VI. Les modalités de contrôle de connaissances du M1 S8

Type de contrôle : CC = Contrôle Continu / ET = Examen Terminal

Type d'épreuve : E = Ecrit / O = Oral

		Régime général Régi						Régime général						
				Ses	sion 1	Se	ession	12		Ses	ssion 1	Se	ssior	12
Master Langues, Affaires, Négociation Interculturelle	Coeff.	ECTS	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de
\$8		30												
M8.1 Langues	6	6												
EP8.1.1 langue des affaires (langue A)	2	2	СС			ET	E & O	01 :1 5	ET	E & O	01:15	ET	E & O	01 :1 5
EP8.1.2 approches interculturelles (langue A)	1	1	СС			ET	E	01 :0 0	ET	E	01:00	ET	E	01 :0 0
EP8.1.3 langue des affaires (langue B)	2	2	СС			ET	E	01 :3 0	ET	E	01:30	ET	E	01 :3 0
EP8.1.4 approches interculturelles (langue B)	1	1	СС			ET	E	01 :0 0	ET	E	01:00	ET	E	01 :0 0
M8.2 Droit, fiscalité, marketing	6	6												
EP8.2.1 droit 1	2	2	ET	E	01:00	ET	E	01 :0 0	ET	E	01:00	ET	E	01 :0 0
EP8.2.2 droit 2 : commerce international	2	2	ET	E	01:30	ET	Е	01 :3 0	ET	E	01:30	ET	E	01 :3 0



								01						01
	1	1						:0						:0
EP8.2.3 analyse financière			СС			ET	Е	0	ET	Е	01:00	ET	E	0
							_				0 = 100			
								01						01
	1	1						:3						:3
EP8.2.4 marketing			СС			ET	Е	0	ET	E	01:30	ET	lΕ	0
							_			_	02.00		_	
M8.3 Environnement	_	_												
professionnel	6	6												
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,														
								01						01
EP8.3.1 environnement	1	1						:0						:0
numérique 2: marketing digital			СС			ET	E	0	ET	E	01:00	ET	E	0
The state of the s							_			_	02.00		_	
								01						01
EP8.3.2. tourisme et valorisation	2	2						:0						:0
du patrimoine			ET	Е	01:00	ET	Е	0	ET	Е	01:00	ET	E	0
				_	02.00		_			_	02.00		_	
								00						00
	1	1						:3						:3
EP8.3.3. projet professionnel			СС			ET	0	0	ET	О	00:30	ET	О	0
											00.00			
EP8.3.4 techniques de recherche								00						00
de stage et de rédaction du	2	2		Va		Va		:3	Va			Va		:3
rapport							0	0	ī	0	00:30		0	0
Tapport				•		•					00.50			
M8.4 Stage en entreprise à														
l'étranger	12	12												
365.														
				Ε	Rapport +					Ε	Rapport +			
EP8.4.1 Stage en entreprise à	12	12		&	Soutenanc					&	Soutenanc			
l'étranger			ET	0	е				ET	0	е			
					J									
	<u> </u>													



IV.II. LE MASTER 2

IV.II.I. La maquette des enseignements du M2 S9

Master Langues, Affaires, Négociation Interculturelle	Vol	ume ho	Coeff.	ECTS		
		P	Total	0)	Ā	
S 9			264		30	
M9.1 Langues			72	10	10	
EP9.1.1 langue économique et commerciale (langue A)	0	24	24	3	3	
EP9.1.2 approches interculturelles (langue A)	0	12	12	2	2	
EP9.1.3 langue économique et commerciale (langue B)	0	24	24	3	3	
EP9.1.4 approches interculturelles (langue B)	12	0	12	2	2	
M9.2 Affaires et commerce international			108	10	10	
EP9.2.1 économie 3 : gestion des ressources humaines	24	0	24	2	2	
EP9.2.2 gestion financière à l'international	18	0	18	2	2	
EP9.2.3 négociation et stratégie commerciales	18	0	18	2	2	
EP9.2.4 financement des opérations internationales	24	0	24	2	2	
EP9.2.5 administration des ventes/supply chain	24	0	24	2	2	
M9.3 Environnement professionnel, interculturalité, tourisme			84	10	10	
EP9.3.1 commerce et marketing touristique	18	0	18	2	2	
EP9.3.2 négociation de projets interculturels (projet tutoré)	0	30	30	2	2	
EP9.3.3 méthodologie de la recherche appliquée	6	0	6	1	1	
EP9.3.4. communication interculturelle	0	12	12	2	2	
EP9.3.5 projet professionnel	0	12	12	2	2	
EP9.3.6 recherche de stage	0	6	6	1	1	



IV.II.II. Le descriptif des enseignements du M2 S9

M9.1 Langues

EP9.1.1 langue économique et commerciale (langue A)

Objectifs du Cours

L'objectif général de cet enseignement est la progression des étudiants dans leur maîtrise de l'anglais économique et commercial, ainsi que dans leur familiarisation avec la culture d'un pays anglophone.

Compétences travaillées :

- Maitriser, à un très haut niveau, l'anglais économique et commercial nécessaire à la communication écrite et orale dans un contexte d'échanges internationaux
- Bénéficier d'une connaissance approfondie de la culture, de l'histoire et de la civilisation d'un pays anglophone, afin de manager des projets commerciaux internationaux dans ce pays
- Analyser les enjeux socio-économiques et le fonctionnement d'une organisation française, afin de contribuer à son développement à l'international
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

Thème abordé: L'internationalisation

- Les facteurs et les modes d'internationalisation
- Le choix du pays cible
- L'adaptation du marketing au pays cible
- La logistique et le financement de l'activité d'internationalisation

Activités prévues :

- Recherche et sélection de ressources écrites et vidéos
- Analyse, traduction, synthèse de ces ressources, à l'oral et à l'écrit, en anglais et/ou en français
- Rédaction et présentation à l'oral de documents d'explication et/ou de valorisation de l'information
- Production écrite et présentation orale d'un dossier d'internationalisation d'une activité d'une entreprise française

MMC:

- **Régime général :** 1 note d'écrits divers produits au cours du semestre (40 %) + 1 note de dossier final (40 %) + 1 note de participation à la dynamique du groupe (20 %)
- Etudiants RSE: 1 note de dossier final (50 %) + 1 note de soutenance du dossier (50 %)



EP9.1.2 approches interculturelles (langue A)

Objectifs du Cours

L'objectif général de cet enseignement est d'aborder la question de l'interculturalité dans un contexte professionnel de travail en entreprise ou en association.

L'objectif sera lors de 12 séances de travail interactif, d'acquérir les outils nécessaires à la compréhension des spécificités de sa propre culture et, partant, des spécificités des cultures des autres, afin de pouvoir fluidifier les relations.

Compétences travaillées :

- Mobiliser une connaissance approfondie de la culture, de l'histoire et de la civilisation des pays dont on étudie la langue, afin de manager des projets interculturels ou internationaux ;
- Analyser les enjeux socio-économiques et le fonctionnement d'une organisation en contexte plurilingue ou international, afin de contribuer à son développement;
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines;
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

Activités prévues :

- Recherche et sélection de ressources écrites et vidéos ;
- Analyse, traduction, synthèse de ces ressources, à l'oral et à l'écrit, en anglais et/ou en français ;
- Rédaction et présentation à l'oral de documents d'explication et/ou de valorisation de l'information.

À la fin du semestre, chaque étudiant remettra à l'écrit un dossier sur les défis de l'interculturalité pour une entreprise française de son choix en relation commerciale avec une région anglophone de son choix (Austin au Texas, Colombo au Sri Lanka, Dar Es Salam en Tanzanie, Jaipur en Inde, Malacca en Malaisie, Perth en Australie, etc.).

MMC:

- Régime général: 1 note d'écrits divers produits au cours du semestre (40 %) + 1 note de dossier final (40 %) + 1 note de participation à la dynamique du groupe (20 %)
- Etudiants RSE: 1 note de dossier final (50 %) + 1 note de soutenance du dossier (50 %)



EP9.1.3 langue économique et commerciale (langue B)

Espagnol:

Langues des affaires et des contrats. Mise en place de glossaires techniques par produit. Négociation.

Programme:

- 1.- Le produit : la fiche technique et l'argumentaire de vente.
- 2.- Le marché: l'étude de marché.
- 3.- Le plan d'action : planifier le plan d'action.
- 4.- Négociation : négociation internationale.

Compétences:

- a.- Être capable de traduire des documents commerciaux en espagnol et en français par écrit ou simultanément.
- b.- Être capable de préparer une fiche produit.
- c.- Être capable de préparer une étude de marché, de préparer et de lire des graphiques.
- d.- Être capable de négocier la vente et l'achat d'un produit en espagnol.

MCC:

- Régime général : En groupe de deux (ou individuellement), les étudiants devront : Note 1.- Présenter un produit lors d'une foire sectorielle à un groupe d'acheteurs potentiels : présentation par groupes (9-12' plus questions). Note 2.- Réaliser un rapport présentant le produit que vous avez choisi et le marché d'exportation où vous souhaitez l'exporter. Note 3.- Simulation de négociation. Présentation orale.
- RSE:

Italien:

Le cours vise à apprendre à concevoir et de mettre en œuvre efficacement des campagnes de marketing stratégiques et de les réussir à l'échelle internationale. Un projet de marketing sera produit par les étudiants lors du cours qui sera présenté à un jury de spécialistes internationaux.

MCC:

- Régime général : divers exercices oraux
- RSE:



Allemand

EP9.1.4 approches interculturelles (langue B)

Espagnol

Italien

Le cours vise le renforcement de la connaissance d'autres systèmes socioculturels et linguistiques et à favoriser la formation d'une sensibilité, de connaissances et de compétences utilisables tant sur le plan personnel que professionnel dans les contextes multiculturels de plus en plus fréquents. En particulier, l'acquisition des principaux outils méthodologiques des sciences humaines et de la capacité à appliquer les catégories fondamentales des différents domaines disciplinaires contribuera à fournir autonomie et flexibilité dans la compréhension des problèmes du monde contemporain, en habituant à faire face à des situations caractérisées par la coexistence de personnes ayant des systèmes culturels, linguistiques, de valeurs et de références différents

MMC:

- **Régime général**: Travaux écrits
- Etudiants RSE:

Allemand

M9.2 Affaires et commerce international

EP9.2.1 économie 3 : gestion des ressources humaines

Principaux thèmes abordés:

- L'anticipation dans la gestion des ressources humaines
- La gestion sociale dans l'entreprise
- La dynamique des organisations (routines, changements et équilibre organisationnel)
- Culture et pratiques managériales

Une version plus détaillée du programme figure sur Celene

MMC:

- Régime général : Un exposé + une évaluation écrite en fin de semestre
- Etudiants RSE:



EP9.2.2 gestion financière à l'international

En décidant de se développer pour prendre une dimension internationale, l'entreprise va générer des incertitudes nouvelles et des risques qui vont nécessiter d'adapter sa gestion financière. La gestion financière internationale va consister à s'adapter pour minimiser les risques nés de cette internationalisation en levant les incertitudes et en sécurisant les opérations financières.

A travers des cas pratiques, nous allons illustrer comment l'introduction d'une dimension internationale impacte tous les champs de la gestion financière :

La comptabilité et notamment la comptabilité tiers (clients et fournisseurs) impactée par le règlement des opérations d'import-export et la gestion des risques de contrepartie.

La gestion de la trésorerie avec l'introduction de la gestion des devises.

Le contrôle de gestion impacté par le calcul de la rentabilité de ces opérations et notamment par une structure de prix de revient qui se complexifie.

La gestion des investissements et des financements qui doit intégrer des outils spécifiques de financement.

MMC: Contrôle continu

- Régime général:
- **Etudiants RSE:**

EP9.2.3 négociation et stratégie commerciales

L'enseignement repose sur une approche théorique permettant de diagnostiquer les missions et les objectifs d'une entreprise ainsi que sa structuration en termes de domaines d'activités stratégiques, positionnement stratégique et segmentation marketing. La démarche de diagnostic externe à l'entreprise est ensuite abordée, d'abord à l'échelle macro permettant d'identifier les différentes opportunités de diversification à l'international, puis à l'échelle micro afin de s'intéresser à la demande et cerner l'intensité concurrentielle d'un marché. Enfin, des outils de définition de stratégies de développement d'activité sont présentées. Le sujet de la négociation en contexte professionnel est ensuite abordé, permettant de passer en revue des différentes approches qui peuvent être mises en place dans un contexte commercial. Des études de cas sont proposées afin de mettre en pratique les outils et référentiels mis à disposition.

EP9.2.4 financement des opérations internationales

Généralités bancaires (fonctionnement, réglementation, enjeux...), rôle et outils des banques centrales, opérations bancaires spécialisées à l'international (crédits documentaires, marché des changes, garanties internationales...)



MMC:

Régime général : examen terminal **Etudiants RSE: examen terminal**

EP9.2.5 administration des ventes/supply chain

Administration des Ventes:

L'objectif général de cet enseignement est de mieux cerner le fonctionnement de l'entreprise et plus précisément de découvrir les stratégies du métier d'Administration des Ventes. Comprendre quelle est sa place au sein de l'entreprise, quelles sont ses interactions en interne comme en externe, et de mieux saisir ses tâches et missions qui lui sont confiées.

7 chapitres sont abordés et détaillés et se déroulent sur 5 séances de 2h.

Les compétences travaillées :

- Apporter une connaissance plus approfondie de l'entreprise et de la culture d'entreprise par le biais du métier d'Administration de Ventes.
- Identifier les missions quotidiennes d'un administrateur en poste et l'importance de l'interface client.
- Approfondir l'anglais professionnel en tenant compte de la question de l'interculturalité.
- Réalisation d'exercices sur les passages de commandes, sur les incoterms, la facturation, la TVA, la logistique et le transport à l'international.

MMC:

Régime général: Note d'écrit: 20% - Note d'oral finale: 80%

Etudiants RSE: note finale oral 100%

Supply Chain

M9.3 Environnement professionnel, interculturalité, tourisme

EP9.3.1 commerce et marketing touristique



EP9.3.2 négociation de projets interculturels (projet tutoré)

Les principaux objectifs du projet tutoré sont :

- Développer l'autonomie de l'étudiant
- Acquérir des méthodes de gestion du travail (planification, régularité de l'effort, travail d'équipe).
- Mettre en pratique les concepts appris au cours des enseignements
- Rechercher de la documentation
- Encourager l'ouverture d'esprit

Le travail doit s'effectuer en collaboration avec un employeur, une association ou l'Université.

MMC:

Ecrit à rendre sous forme d'un rapport d'une dizaine de pages + Soutenance par groupe de projet (Il s'agit de restituer le travail effectué sous la forme d'un oral en groupe comprenant tous les étudiants ayant réalisé le projet).

EP9.3.3 méthodologie de la recherche appliquée

Le cours entend initier les étudiants à la méthodologie de la recherche appliquée afin de leur permettre d'exploiter les données de leur environnement de travail dans le but de produire des études de terrain dans le cadre universitaire (mémoires de fin d'études) aussi bien que professionnel (rapports et révisions d'expert, analyses appliquées et modélisations du comportement, etc.). Il se concentre sur les différentes façons d'exploitation intensive d'informations traitées quotidiennement au lieu de travail : observation analytique, entretien, portrait socioprofessionnel, sondage, analyse de contenu et analyse de discours, approche statistique et économétrique des données, veille informationnelle.

MMC (modalités de contrôle des connaissances, préciser le nombre et le type d'épreuves écrit/ oral) :

- **Régime général :** un dossier comprenant 5 exercices d'application.
- **Étudiants RSE**: un dossier comprenant 5 exercices d'application.

EP9.3.4. communication interculturelle

- Introduction et Fondamentaux de la Communication Interculturelle
- Partie 1 : Communication Non-Verbale et Contextes Culturels
- Partie 2 : Styles de Communication et Adaptation Interculturelle
- Partie 3 : Cognition Culturelle : Biais cognitifs, Perception, Stéréotypes et Préjugés
- Partie 4 : Intelligence Culturelle (CQ) et Gestion des Conflits
- Partie 5: Mise en œuvre: Négociations Internationales et Management Interculturel
- Conclusion et Clôture



MMC:

> 10%: assiduité et présence

> 20%: participation active en cours, réflexion / prise de recul sur les exercices pratiques

> 35%: Travail de groupe avec exposé oral devant la classe

> 35%: Examen écrit final de type « contrôle des connaissances »

EP9.3.5 projet professionnel

L'approche proposée consiste à aborder les enjeux interpersonnels en milieu professionnel, sous plusieurs dimensions :

- prendre du recul son profil et le mettre en perspective avec différents types de postes
- apprendre à cerner le profil de ses interlocuteurs, qu'ils soient internes à l'entreprise, clients ou fournisseurs
- appréhender les complémentarités, risques ou oppositions entre les différents profils.

Au terme du cours, les étudiants sont en mesure

- de cerner leurs points forts et faibles en amont de leur entrée sur le marché du travail.
- d'identifier les opportunités et menaces relationnelles dans un contexte professionnel

EP9.3.6 recherche de stage

Aide et suivi dans la recherche des stages : rappel des dispositions légales relatives aux stages dans les principaux pays d'Europe et d'Amérique du Nord et des démarches à effectuer à l'université. Conseils pour la rédaction de CV et de lettres de motivation, démarches de la recherche de stage (sites internet à utiliser, comment postuler), utilisation des réseaux sociaux, préparation de l'entretien, consignes et conseils pour la rédaction du rapport de stage et l'organisation et la préparation de la soutenance.

MCC : validation par quitus de présence



IV.II.III. Les modalités de contrôle de connaissances du M2 S9

Type de contrôle : CC = Contrôle Continu / ET = Examen Terminal

Type d'épreuve : E = Ecrit / O = Oral

				R	égime	géné	ral			Régin	ne spé	cial d	'étude	es
			S	essio	11	S	essior	n 2	S	essio	1	S	essior	n 2
Master Langues, Affaires, Négociation Interculturelle	Coeff.	ECTS	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de Léprouvo
S9		30												
M9.1 Langues	10	10												
EP9.1.1 langue économique et commerciale (langue A)	3	3	сс			ET	E & O	01:1 5	ET	E & O	01:1 5	ET	E & O	01:1 5
EP9.1.2 approches interculturelles (langue A)	2	2	сс			ET	E	01:0 0	ET	E	01:0 0	ET	E	01:0
EP9.1.3 langue économique et commerciale (langue B)	3	3	сс			ET	E	01:3 0	ET	E	01:3 0	ET	E	01:3
EP9.1.4 approches interculturelles (langue B)	2	2	сс			ET	E	01:0 0	ET	E	01:0 0	ET	E	01:0 0
M9.2 Affaires et commerce international	10	10												
EP9.2.1 économie 3 : gestion des ressources humaines	2	2	сс			ET	E	02:0	ET	E	02:0	ET	E	02:0
EP9.2.2 gestion financière à l'international	2	2	сс			ET	E	01:3 0	ET	Е	01:3 0	ET	Е	01:3
EP9.2.3 négociation et stratégie commerciales	2	2	сс			ET	0	00:3	ET	E	01:3 0	ET	0	00:3
EP9.2.4 financement des opérations internationales	2	2	СС			ET	E	02:0 0	ET	Е	02:0	ET	Е	02:0



EP9.2.5 administration des ventes/supply chain	2	2	СС			ET	E	02:0	ET	E	02:0	ET	E	02:0
M9.3 Environnement professionnel, interculturalité, tourisme	10	10												
EP9.3.1 commerce et marketing touristique	2	2	ET	E	01:3	ET	E	01:3	ET	E	01:3	ET	E	01:3
EP9.3.2 négociation de projets interculturels (projet tutoré)	2	2	ET	E	Dos sier	ET	E	Dos sier	ET	E	Dos sier	ET	E	Dos sier
EP9.3.3 méthodologie de la recherche appliquée	1	1		Val	Dos sier		Val	Dos sier		Val	Dos sier		Val	Dos sier
EP9.3.4. communication interculturelle	2	2	СС			ET	E	01:0 0	ET	E	01:0	ET	E	01:0 0
EP9.3.5 projet professionnel	2	2	СС		_	ET	0	00:3	ET	E	01:0 0	ET	0	00:3
EP9.3.6 recherche de stage	1	1		Val		Val	0	00:3	Val	0	00:3	Val	0	00:3



IV.II.IV. La maquette du M2 S10 = STAGE

	Volu	ume hor	Coeff.	ECTS	
	CM	TD	Total	CO	EC
S10			0		30
M10.1 Stage en entreprise			0	30	30
EP10.1 Stage en entreprise	0	0	0	30	30

IV.II.V. Les modalités de contrôle de connaissances du M2 S10 = STAGE

Type de contrôle : CC = Contrôle Continu / ET = Examen Terminal

Type d'épreuve : E = Ecrit / O = Oral

					Régime géné	ral				R	légime spécial d'	étude	es	
Master Langues,				Se	ssion 1	Se	ession	2		Se	ession 1	Se	ession	2
Affaires, Négociation Interculturelle	.Coeff.	ECTS	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de
S10		30												
M10.1 Stage en entreprise	30	30												
EP10.1 Stage en entreprise	30	30	ET	E & O	Rapport + Soutenance				ET	E & O	Rapport + Soutenance			



IV.III. LES STAGES

IV.III.I. La procédure Pstage

Durée

Master 1 : de deux à cinq mois, entre avril et juillet 2025

Master 2 : de trois à six mois, entre janvier et août 2025

Il doit avoir lieu à l'étranger en M1 (rapport et soutenance en langue étrangère), à l'étranger ou en France en M2 (rapport et soutenance en français uniquement).

Tout stage doit obligatoirement

- ▶ faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil (entreprise ou association), l'étudiant(e) et l'université ;
 - ne pas être assimilé à un emploi (durée maximale de 6 mois)

Un(e) étudiant(e) ne peut commencer son stage qu'après la signature de la convention par toutes les parties. En conséquence, toutes les informations nécessaires à la saisie de la convention doivent être recueillies suffisamment en amont afin de permettre la saisie puis la signature de la convention avant le début du stage.

Pour les stages à l'étranger, la procédure est particulière ; l'étudiant(e) devra prendre rendez-vous avec l'enseignant(e) responsable de la zone géographique concernée pour remplir la convention de stage.

COMMENT REMPLIR LA CONVENTION POUR LES STAGES OBLIGATOIRES:

L'université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail (ENT) dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.

Avant toute démarche en M1, il faut impérativement demander l'autorisation du (de la) responsable des stages de la zone géographique concernée, ci-après nommé(e) « enseignant(e) référent(e) » (voir tableau ci-après).

Une fois cette autorisation obtenue, voici les différentes étapes, à respecter scrupuleusement :



Etape 1 – L'étudiant(e) doit recueillir les informations nécessaires pour remplir la FICHE ENTREPRISE appelée « fiche de stage » disponible sur la page d'accueil de l'application P-STAGE (ENT ETUDIANT, Onglet « Scolarité », rubrique « Stages »).

Si nécessaire, l'étudiant(e) peut se renseigner auprès de la gestionnaire pédagogique en charge des stages de Master LEA LANI (Stéphanie Desoeuvres <stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr>) ou de la responsable des stages en M1 (Anne Urbanowski anne.urbanowski@univ-tours.fr) et bien sûr contacter l'entreprise (sur la date de début et de fin de stage, la rémunération, etc.).

Etape 2 – L'étudiant(e) transmet la fiche remplie à l'enseignant(e) référent(e), qui doit valider définitivement le choix de l'entreprise et de la mission de stage.

Attention : Certains stages ou missions ne sont pas autorisés (Hôtellerie, école de langues, etc.).

Etape 3 – L'étudiant(e) transmet la fiche validée par l'enseignant(e) référent(e) à **Stéphanie Desoeuvres**. Stéphanie Desoeuvres saisit la fiche entreprise dans le logiciel PSTAGE et prévient l'étudiant(e) (par courriel) qu'il(elle) peut saisir sa convention.

Etape 4 – L'étudiant(e) saisit sa convention dans l'ENT ETUDIANT, Onglet « Scolarité », rubrique « Stages ». Une fois la convention entièrement saisie :

Etape 5 – L'étudiant(e) signe la convention puis la transmet à <u>l'entreprise pour signature</u>. La convention peut être signée sous format PDF, ou bien imprimée, signée, scannée et envoyée par courriel ; il n'y a pas obligation de version papier car pas d'obligation de tampon de l'entreprise, la signature (**originale**) suffit.

Etape 6 – L'étudiant(e) transmet sa convention signée par ses soins et l'entreprise à l'enseignant(e) référent(e) en lui demandant de la signer et de la transmettre à Mme Desoeuvre.

Etape 7 – L'étudiant(e) transmet la photocopie de son attestation de « Responsabilité civile » + « Rapatriement » (en cas de stage à l'étranger) à Mme Desoeuvres.

L'enseignant(e) référent(e) signe la convention et la transmet à Mme Desoeuvres. Mme Desoeuvres fait signer les conventions au Directeur de l'UFR et récupère les exemplaires. Elle valide la convention dans PSTAGE. Elle transmet l'exemplaire signé par toutes les parties à l'étudiant(e) et au Service des Relations internationales (le cas échéant).

Etape 8 – L'étudiant(e) transmet sa convention signée à l'entreprise et conserve un exemplaire.

Avant toute démarche en M2, vous devez :

Trouver un(e) tuteur(tutrice) universitaire de stage ;

Le(la) tuteur(tutrice) universitaire de stage vous suivra dans la rédaction de votre rapport et la préparation de votre soutenance. Prenez contact avec l'enseignant(e) en matière d'application ou de langues, ou l'intervenant(e) professionnel(le), de votre choix et soumettez-lui le projet et les missions du stage que vous venez de trouver.



2. Obtenir l'accord du (de la) responsable des stages de la zone géographique concernée (voir le tableau ci-après).

C'est d'autant plus important si vous souhaitez déposer une candidature pour une demande de financement de stage en Europe ou hors-Europe.

Le(la) responsable de stage de la zone géographique concernée validera, avec la responsable de master, le projet de stage et de missions, et vous suivra dans votre demande de financement.

Mettez toujours les deux personnes en copie de vos messages afin qu'elles puissent suivre vos projets et donner leur consentement conjoint.

Une fois ce contact pris, voici les différentes étapes, à respecter scrupuleusement :

Etape 1 – L'étudiant(e) doit recueillir les informations nécessaires pour remplir <u>informatiquement</u> la fiche entreprise appelée « fiche de stage » disponible sur la page d'accueil de l'application P-STAGE (ENT ETUDIANT, Onglet « Scolarité », rubrique « Stages »).

Si nécessaire, l'étudiant(e) peut se renseigner auprès de la gestionnaire pédagogique en charge des stages de Master LEA (Stéphanie Desoeuvres) ou de la responsable du master, et bien sûr contacter l'entreprise (sur la date de début et de fin de stage, la rémunération, etc.).

Etape 2 – L'étudiant(e) transmet la fiche remplie au (à la) responsable de zone géographique qui doit valider définitivement le choix de l'entreprise et de la mission de stage.

Attention: Certains stages ou missions ne sont pas autorisés (Hôtellerie, école de langues, etc.).

Etape 3 – L'étudiant(e) transmet la fiche validée à la gestionnaire pédagogique en charge des stages de Master (Stéphanie Desoeuvres), par courriel.

Etape 4 – L'étudiant(e) vérifie si l'établissement d'accueil est déjà référencé dans la base P-Stage en suivant la procédure ci-dessous :

- 1. Se connecter sur l'ENT au moyen de ses identifiants ;
- 2. Cliquer sur l'onglet Gestion des stages → Application "P-Stage" ;
- 3. Cliquez sur "Etablissement d'accueil" puis sur "Rechercher un établissement d'accueil".

Cas 1 : L'établissement est déjà référencé dans la base :

L'étudiant(e) peut procéder à la saisie de sa convention en cliquant sur l'onglet "Conventions de stage" puis sur "Créer une nouvelle convention".

Cas 2 : L'établissement n'est pas référencé dans la base :



L'étudiant(e) peut alerter Mme Desoeuvres qui s'appuiera sur la « fiche de stage » qui lui aura été transmise pour créer l'entreprise dans la base. L'étudiant(e) pourra ensuite procéder à la saisie de sa convention.

Etape 5 – L'étudiant(e) remplit sa convention dans l'ENT ETUDIANT, Onglet « Scolarité », rubrique « Stages ».

Etape 6 – L'étudiant(e) <u>signe sa convention</u>, puis <u>la transmet à l'entreprise pour obtenir les signatures</u> <u>exigées</u>. La convention peut être signée sous format PDF ou imprimée, signée, scannée et transférée, par courriel ; il n'y a pas obligation de version papier car pas d'obligation de tampon de l'entreprise, la signature (originale) suffit.

Etape 7 – L'étudiant(e) transmet <u>la convention signée par ses soins et par l'entreprise à Mme Urbanowski.</u>

Mme Urbanowski signe la convention et la transmet à Mme Desoeuvres qui la fait signer au Directeur de l'UFR et la valide dans PSTAGE. Mme Desoeuvres transmet la convention signée par toutes les parties à l'étudiant(e) et au Service des Relations internationales (le cas échéant).

Etape 8 – L'étudiant(e) transmet la photocopie de son attestation de « Responsabilité civile » + « Rapatriement » (le cas échéant) à Mme Desoeuvres.

Etape 9 – L'étudiant(e) transmet sa convention signée à l'entreprise et conserve un exemplaire.

En M1 comme en M2:

LE STAGE NE PEUT COMMENCER QU'UNE FOIS LA CONVENTION SIGNEE PAR TOUTES LES PARTIES, DANS L'ORDRE INDIQUE CI-DESSUS

DANS TOUS LES CAS IL FAUT FOURNIR LES DOCUMENTS SUIVANTS AU BUREAU PEDAGOGIQUE DE LEA

- 1 photocopie d'une attestation d'assurance « Responsabilité civile »
- 1 photocopie d'une attestation d'assurance « Rapatriement » en cas de départ à l'étranger

Sans ces documents, VOTRE CONVENTION NE SERA PAS TRAITEE.

ATTESTATION DE FIN DE STAGE

L'attestation est à faire signer <u>en fin de stage par votre maître de stage en entreprise</u>. Ce document, que vous devez conserver, atteste de la durée totale (dates de début et de fin ; volume horaire global) de votre stage.

AVENANT A UNE CONVENTION DE STAGE SUITE A UNE MODIFICATION

Toute modification de l'un des critères de la convention de stage (interruption du stage, réduction ou prolongation de la durée, décalage de la période initiale, télétravail, modification de la gratification,



changement de maître de stage en entreprise, etc.) nécessite l'accord des trois parties concernées : l'étudiant(e), l'entreprise et l'université.

Cet accord prend la forme d'un avenant à la convention de stage, qui devra être signé par l'étudiant(e), l'entreprise et l'université. Avant de créer cet avenant, il est impératif d'obtenir l'autorisation préalable du tuteur ou de la tutrice référent(e) à l'université, en mettant en copie la gestionnaire en charge des stages de Master (Mme Desoeuvres) ainsi que la responsable pédagogique des stages (M1 et M2= Mme Urbanowski).

Vous ne pouvez donc, en aucun cas, interrompre votre stage ou au contraire le prolonger par un accord tacite, que ce soit entre l'entreprise et vous, ou l'université et vous. <u>L'avenant est indispensable</u>.



IV.III.II. L'équipe des responsables des stages à l'étranger

Votre référent(e) de stage sera le(la) responsable de la zone géographique de l'entreprise dans laquelle vous choisirez d'effectuer votre stage.

PAYS GERMANOPHONES:

Responsable	Adresse électronique
Emmanuelle TERRONES	emmanuelle.terrones@univ-tours.fr

PAYS ANGLOPHONES:

Zones géographiques	Responsable	Adresse électronique
Asie Pacifique Afrique du	Anne URBANOWSKI	anne.urbanowski@univ-tours.fr
Sud		_
Europe	Anne URBANOWSKI	anne.urbanowski@univ-tours.fr
Amérique du Nord	Anne URBANOWSKI	anne.urbanowski@univ-tours.fr

PAYS HISPANOPHONES:

Zones géographiques	Responsables	Adresse électronique			
Zone 1 "Espagne Atlantique"	José LOPEZ	jose.lopez@univ-tours.fr			
(Asturias, Cantabria, Castilla La					
Mancha, Castilla y León,					
Comunidad de Madrid, Galicia, La					
Rioja, País Vasco)					
Zone 2 "Espagne Méditerranée"	José LOPEZ	jose.lopez@univ-tours.fr			
Andalucía, Aragón, Cataluña,					
Ceuta, Comunidad Valenciana,					
Extremadura, Islas Baleares, Islas					
Canarias, Melilla, Murcia,					
Navarra)					
Zone 3 Amérique Latine	Renseignement auprès de M. Lopez en cas de stage en				
	Amérique latine.				

PAYS FRANCOPHONES:

Responsable	Adresse électronique
Emmanuelle Terrones	Emmanuelle.terrones@univ-tours.fr

PAYS ITALOPHONES:



Responsable	Adresse électronique
Maria Teresa RICCI	maria.ricci@univ-tours.fr



LEXIQUE – ABREVIATIONS LES PLUS COURANTES A L'UNIVERSITE

ABI : ABsence Injustifiée. Elle interdit le calcul de votre moyenne à la 1ère session d'examen.

ABJ: ABsence Justifiée. Elle entraîne la note zéro, mais permet le calcul de votre moyenne.

ADM: ADMis.

AJ: Ajourné.

AJAC : AJourné et Autorisé à Continuer. Voir les informations sur le contrôle des connaissances.

APEC: Association Pour l'Emploi des Cadres.

B (Langue B): en LEA, désigne la langue choisie en plus de l'anglais (allemand, espagnol, ou italien).

C2i: Certificat Informatique et Internet.

CA: Conseil d'Administration. C'est lui qui, avec le Président, dirige l'université.

CC: Contrôle Continu (au moins deux contrôles au cours d'un semestre, pour la matière concernée).

CEVU : Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire. Soumet des propositions au CA et au Président sur l'organisation pédagogique de l'Université.

CLES : Certificat en Langue de l'Enseignement Supérieur, accrédité par le Ministère.

CLOUS: Centre Local des Œuvres Universitaires et Scolaires.

CM: Cours Magistral. Il peut regrouper un grand nombre d'étudiants.

COP: Conseiller d'Orientation Psychologue.

CRL: Centre de Ressources en Langues.

CROUS: Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires.

CS : Conseil Scientifique. Soumet des propositions au CA et au Président sur l'organisation scientifique de l'Université.

E: Ecrit.

EC : Elément constitutif. On l'appelle aussi EP : Elément Pédagogique. Il s'agit d'une matière, d'un cours. Les EC ou EP sont regroupés en UE : Unités d'Enseignement.

ECTS: European Credits Transfer System ou crédits européens attribués à chaque matière. Un semestre complet apporte 30 ECTS. Une année se compose de 60 ECTS. Une Licence se compose de 180 ECTS.

ENT: Environnement Numérique de Travail. Espace personnel du site de l'université de Tours (cours en ligne, mails...)

EP: voir EC.



ET : Examen Terminal. Il s'agit de passer un seul contrôle, après la fin des cours d'un semestre

IUFM: Institut Universitaire de Formation des Maîtres.

L: Licence. L1 = 1^{ère} année de Licence, L2 = 2è année de Licence, L3 = 3è année de Licence.

LCI: Langues et Commerce International. Nom du Master qui représente la suite de la Licence LEA de TOURS.

LEA: Langues Etrangères Appliquées.

LMD: Licence - Master - Doctorat.

MCC: Modalités de Contrôle des Connaissances.

MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence. Il s'agit de séances de formation destinées à vous aider à préparer votre projet professionnel.

MOIP: Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle. C'est le Service de l'Université qui peut vous aider dans vos choix universitaires et professionnels (60 rue du Plat d'Etain).

O: Oral.

PCE: Passeport Culturel Etudiant.

PEB : Prêt Entre Bibliothèques. La Bibliothèque Universitaire (SCD : Service Commun de Documentation) peut vous procurer des ouvrages non disponibles à Tours.

PRI: Parcours Relations Internationales.

R'PRO: Réseau Professionnel. A voir sur le site de l'Université de Tours.

RSE: Régime Spécial d'Etudes.

S : Semestre.

 $S1 = 1^{er}$ semestre de L1.

S2 = 2^e semestre de L1.

 $S3 = 1^{er}$ semestre de L2.

 $S4 = 2^e$ semestre de L2.

 $S5 = 1^{er}$ semestre de L3.

S6 = 2^e semestre de L3.

S7 = 1^{er} semestre du master 1.

S8 = 2^e semestre du master 1.

S9 = 1^{er} semestre du master 2.

S10 = 2^e semestre du master 2.



SUFCO : Service Universitaire de la Formation Continue. Pour les personnes qui souhaitent reprendre leurs études après une interruption (60 rue du Plat d'Etain).

SUAPS : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives.

SUMPPS : Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (60 rue du Plat d'Etain).

TD: Travaux Dirigés. Ils servent aux activités mettant vos connaissances en pratique (traduction, expression...).

TIC: Technologies de l'Information et de la Communication.

TOEIC: Test of English for International Communication. Certification internationale en anglais.

TOEFL: Test of English as a Foreign Language. Certification internationale en anglais.

TP: Travaux Pratiques. Se déroulent souvent en laboratoire d'informatique ou de langues.

UE: Unité d'Enseignement ou regroupement de matières.

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Nom officiel d'une Faculté.



Précarité menstruelle, Cellules d'écoute contre les violences et les discriminations, toilettes neutres, prénom d'usage, information et sensibilisation des étudiant·es

Pour plus d'égalité entre tous et toutes!

Contre les discriminations et les violences

Vous êtes victime ou témoin de violence, de discrimination dans le cadre de vos études? Vous avez besoin d'un conseil ou d'être orienté·e ?

vss@univ-tours.fr (violences sexistes et sexuelles)
stop-dicri.etu@univ-tours.fr (harcèlement, discriminations)

Mission égalité:



02.47.36.81.65





mission.egalite@univ-tours.fr

